

CONJONCTION

No. 50

Pierre Devaux — Les chemins de fer français en 1954

Adrien Martin — Comme un basque l'espagnol

POEMES

Steeve Morven — L'amour ; Cavalier seul ; Fantaisie

Yves Deltour — Effet de neige ; Soir en Atlantique nord

Gérard Daumec — Composition

SILHOUETTE

Roger Le Tourneau, par *Simon Lando*

COURRIER DE FRANCE

L'assistance technique aux pays sous-développés, par *G. Braibant*

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Un normalien haïtien ami de Péguy, par *Dantès Bellegarde*

Au pays des fleurs animées, par *Raymond Doret*

Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



ANNEE 1954

AVRIL

CONJONCTION

No. 50

Pierre Devaux — Les chemins de fer français en 1954

Adrien Martin — Comme un basque l'espagnol

POEMES

Steeve Morven — L'amour ; Cavalier seul ; Fantaisie

Yves Deltour — Effet de neige ; Soir en Atlantique nord

Gérard Daumec — Composition

SILHOUETTE

Roger Le Tourneau, par *Simon Lando*

COURRIER DE FRANCE

L'assistance technique aux pays sous-développés, par *G. Braibant*

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Un normalien haïtien ami de Péguy, par *Dantès Bellegarde*

Au pays des fleurs animées, par *Raymond Doret*

Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.



SOMMAIRE

Pierre Devaux — *Les chemins de fer français en 1954*..... 5

Adrien Martin — *Comme un basque l'espagnol*..... 8

POEMES

Steeve Morven — *L'amour*..... 15

Cavalier seul..... 15

Fantaisie..... 16

Yves Deltour — *Effet de neige*..... 16

Soir en Atlantique nord..... 17

Gérard Daumec — *Composition*..... 17

SILHOUETTE

Roger Le Tourneau, *par Simon Lando*..... 18

COURRIER DE FRANCE

L'assistance technique aux pays sous-développés..... 20

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Un normalien haïtien ami de Péguy..... 31

Au pays des fleurs animées..... 34

Livres et Revues..... 43

CHRONIQUE..... 46

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Bond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti	\$ 3,00
France et étranger	\$ 3,50

LE NUMERO SEPRE :

Haïti	Gdes. 3,00
Etranger	\$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI : Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA : Benoit Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS EN 1954.

par Pierre Devaux

Les Chemins de fer français viennent d'inscrire à leur actif un record de vitesse qui est très probablement le record mondial. Sur un tronçon de la voie ferrée Paris-Marseille, entre Dijon et Lyon, la locomotive électrique CC 7121 a atteint la vitesse de 243 km. à l'heure en tirant une rame de 100 tonnes. C'est là un chiffre d'autant plus remarquable que la machine n'avait subi aucune modification en vue de l'essai ; comme on dit dans les milieux automobiles, le record est établi par une machine de série !

*
* *

Posons quelques jalons.

Le précédent record, très paradoxalement, remonte aux premières années du siècle, exactement à 1903. Il appartenait à une automotrice électrique allemande, qui atteignit la vitesse — inouïe pour l'époque — de 202 km. à l'heure, près de Berlin, entre Marienfeld et Zossen.

Depuis cette date, les dirigeants des chemins de fer, dans tous les pays, avaient porté leurs efforts sur des réalisations plus « rentables » que la vitesse pure. L'élévation des moyennes, l'augmentation du tonnage remorqué, l'amélioration des voies et de la signalisation, puis — plus près de nous — la recherche méthodique de l'économie, constituent un programme largement capable d'emplir un demi-siècle.

En divers pays, il est vrai, des vitesses très élevées furent non seulement atteintes, mais soutenues régulièrement en service normal. Tel est le cas pour le train américain Hiawatta-Saint-Paul, avec des pointes de 175 km. à l'heure et pour certains trains anglais du London Midland and Scottish Railway. Sans se désintéresser de ces performances — faut-il rappeler que des locomotives étrangères, comme le *Coq-du-Nord* britannique, sont venues faire leurs essais techniques au « banc » de Vitry ? — la France avait seulement porté à 140 km. à l'heure le maximum

prévu et effectivement réalisé par les « grands trains » tels que le Mistral Paris-Méditerranée ; des essais de locomotives électriques avaient toutefois été poussés aux environs de 180 km. à l'heure.

*
* *

La réalisation de grands records de vitesse requiert la conjonction d'une très bonne voie et de machines exceptionnelles. Pour la voie, aucune difficulté ; la voie Paris-Marseille est une des plus « lourdes » de l'Europe ; le tronçon choisi, entre Dijon et Beaune, est pratiquement en palier, avec de petites rampes, et sensiblement en alignement droit.

En matière de locomotives électriques, la S. N. C. F. s'est aiguillée depuis plusieurs années vers une formule double : la locomotive BB (deux bogies de deux essieux moteurs chacun), bonnes machines à toutes fins pour la traction lourde et les express ne dépassant pas 110 km. à l'heure ; et la célèbre « 2D2 », machine pouvant atteindre 130 tonnes, filant aisément les 160 km. à l'heure et comportant 4 essieux moteurs encadrés par deux bogies. Ces excellentes machines remplacent, sur la ligne très dure de Bourgogne, aussi bien les anciennes *Pacifics* pour les trajets de vitesse, que les *Mountains* pour les parcours accidentés.

A ces deux types de machines est venu s'adjoindre par la suite un modèle hardi, la « CC », montée sur deux grands bogies à 3 essieux moteurs. L'adhérence est totale, c'est-à-dire que tout le poids de la machine pèse sur des essieux moteurs, la vitesse très élevée, la stabilité en courbe et sur aiguillages tout à fait remarquable.

C'est à une locomotive de ce type, la CC 7121, que la S. N. C. F. s'est adressée pour l'établissement du record. Celui-ci fut atteint progressivement, avec une méthodique prudence. Le 17 février, on fit 165 km. à l'heure, le 18 on passa à 185, puis le 19 à 230. Le 21, enfin, on atteignit 243 km. à l'heure ; là s'arrête, pour l'instant, la démonstration ; des pointes de 254 km. à l'heure ont été atteintes, mais non homologuées par les chronométreurs.

La locomotive CC 7121, à qui est échu l'honneur de réaliser le record français, est une machine normale — *prima inter pares* ! — construite par la Société Alsthom en 1949. Elle est montée sur des paliers lisses à film d'huile (sans roulement) de fabrication française ; la rame remorquée se composait de trois voitures

pesant ensemble 100 tonnes. La tenue de voie a été si parfaite que sans les chronomètres, les occupants n'auraient pu se rendre compte de la vitesse.

Quelles seront les conséquences pratiques d'un tel record ? Tout d'abord, il nous révèle l'énorme marge de sécurité qui subsiste, en service normal, par la stabilité du matériel de chemin de fer : le train, formule française, peut aller vite, beaucoup plus vite si l'on veut y mettre le prix. Il atteste en même temps la précellence de l'industrie électro-mécanique française, qui a su mettre au point des formules techniques nouvelles, convenant au rythme d'un monde nouveau.

*

* *

Est-ce à dire que les voies principales vont être sillonnées par des trains-bolides, reliant Paris à Marseille en cinq heures ? Non, car la vitesse coûte cher. Un train qui dépense 4.000 kilowatts pour sa traction à 120 km. à l'heure en réclamera 6.500 à 200. Il faudrait par ailleurs relever la plupart des courbes, dont le « dévers » est prévu pour des vitesses plus faibles. Enfin, de tels trains s'insèreraient avec peine dans le « graphique » entrecroisé des horaires, établi pour des trains plus lents.

Le Chemin de fer français, au reste, est actuellement en pleine évolution. Il possède dès à présent des installations de « télécommandes » qui sont de loin les premières du monde. Une réalisation comme la « banalisation » des voies et le « dispatching » général de Dijon est spécifiquement « cartésienne » ; elle nous présente, sur le tableau lumineux des « régulateurs », la circulation totale des trains de tout le secteur, que l'on peut arrêter, dévoyer, aiguiller à distance, avec une sécurité totale.

Seule une telle installation de commande centralisée permet d'écouler, chaque soir et chaque matin, les énormes « batteries » de trains rapides venant de Paris ou de Marseille, comme seule elle permettra d'utiliser à plein les formidables possibilités de trafic que fait entrevoir le nouveau record.

COMME UN BASQUE, L'ESPAGNOL *

par Adrien MARTIN

On raconte qu'un jour que Mme Ferdinand Brunetière gémissant de se trouver — une fois de plus — sans cuisinière, son mari lui déclara : « Ma chère amie, si vous persistez à gourmander vos servantes comme vous avez accoutumé de faire, vous n'en sauriez conserver aucune. » Après quoi il se replongea dans les épreuves de la revue des deux Mondes.

Imaginez dans la même situation le sieur Moulard (Jules), récemment enrichi dans le commerce des œufs, beurres et fromages, voici à peu près comment se présenterait sa réponse : « Ma vieille, si tu t'ostines à engueuler tes boniches, sûr qu'elles te plaqueront à tous les coups. » Si je traduais ces deux phrases en arabe, vous constateriez que l'écart est beaucoup plus sensible ; en chinois, vous verriez qu'elles n'auraient plus rien de commun, à tel point qu'il faudrait, pour les écrire, recourir à des caractères différents...

Toute langue de civilisation se présente sous un double aspect, populaire et littéraire désigné sous un même nom générique national : latin, français, anglais, espagnol... La différence entre ces deux aspects peut être telle que l'observateur superficiel et parfois les intéressés eux-mêmes ont l'illusion de se trouver en présence de deux idiômes étrangers l'un à l'autre : c'est le cas du chinois et, à des degrés divers, de la plupart des langues asiatiques, qu'elles soient d'origine mongole, indo-européenne ou sémitique. Elle peut au contraire être beaucoup plus faible, comme dans les langues germaniques et les langues romanes du sud de l'Europe. Le français, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, occupe une position moyenne. Chez nous, le haut et le bas langage, pour reprendre la formule commode de certains linguistes, sont assez voisins pour que tous ceux qui comprennent l'un entendent l'autre sans difficulté, et pourtant trop éloignés pour que ceux qui se servent exclusivement de l'un puissent user bien de l'autre sans un sérieux entraînement. Tous les professeurs de 6e et de 5e ont remarqué qu'à intelligence et à travail

* Extrait d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 24 novembre dernier.

égal les enfants venus de milieux très modestes ont plus de peine à briller en composition française que leurs camarades issus des classes cultivées, simplement parce qu'il leur faut un assez long effort pour se rendre maître d'un moyen d'expression qui ne leur est pas naturel. De ce qu'on a plus rarement l'occasion d'observer le phénomène inverse il ne faudrait pas conclure qu'il ne se produit jamais. Un jeune homme, fils d'intellectuels et qui se destinait à une carrière libérale, se vit un jour contraint d'abandonner ses études et de gagner sa vie sans délai. Un ami de sa famille lui offrit de visiter une partie de sa clientèle. Notre garçon avait bonne mine, il était doué d'une éloquence persuasive, d'une inaltérable patience et d'un grand zèle ; les produits qu'il devait écouler étaient de bonne qualité et d'un prix raisonnable : tout laissait prévoir le succès. Après quelques semaines, il fallut se rendre à la triste évidence que c'était une faillite totale. Le secteur qui lui avait été affecté comprenait les villes industrielles de la banlieue parisienne : le vendeur ne parlait pas la même langue que ses clients éventuels, tous boutiquiers très modestes. Il ne savait pas dire : « Bonjour m'sieurs dames », dès qu'avait retenti le timbre de la porte, ni s'enquérir auprès du patron de la santé de sa « demoiselle », et si on lui offrait de « s'en jeter un derrière la cravate », il ne savait trouver, ni pour accepter, ni surtout pour refuser, la formule adéquate. Se borner à signaler une coupure de la langue en deux étages, ce serait donner de la réalité une vue beaucoup trop schématique. L'incertitude même de la terminologie des spécialistes est un signe de la complexité des phénomènes. D'une part ils nous parlent tantôt de langue écrite ou de langue officielle ou de langue officielle ou de langue académique ou encore de langue correcte, de l'autre, ils paraissent hésiter entre langue populaire, langue parlée ou familière et langue vulgaire. Déjà les grammairiens latins utilisaient en pareil cas plusieurs expressions dont les plus courantes étaient : « sermo plebeius », « sermo vulgaris », « sermo rusticus ». Il faudrait aussi mentionner les langues techniques qui, selon le genre d'activité qui leur a donné naissance, introduisent encore des nuances nouvelles, les unes dans le haut, les autres dans le bas langage. Il est naturel que le vocabulaire poétique ou philosophique, que celui des sciences et des arts aient plus d'influence sur l'idiôme des gens cultivés, tandis que celui qui est issu du travail de l'ouvrier, de l'artisan ou du paysan enrichira surtout la langue populaire. Pour des raisons économiques, les termes particuliers au commerce agissent sur l'une et l'autre. Il en est de même du parler (réel ou supposé) des malfaiteurs, l'argot, cela par l'effet de deux variétés du snobisme. Il va de soi, d'ail-

leurs, que chaque individu — à moins qu'il ne soit un puriste intransigeant ou un illettré total — dispose sur cet immense clavier d'un registre assez étendu. L'Académicien ne parle pas à ses collègues exactement comme à sa femme, et, s'il s'est laissé, tel monsieur Le Trouhadec, saisir par la débauche, pas à sa maîtresse comme à sa femme ; et peut-être pourrait-on noter des nuances entre les procédés d'élocution dont il use pour communiquer d'une part avec son tailleur et de l'autre avec son valet de chambre. Ecoutez un ouvrier s'adressant à son patron, à un médecin, à un homme de loi : il s'efforcera de rendre exactement le timbre de chaque voyelle, de faire sonner les liaisons, quitte à les placer à contre-temps, d'expurger son vocabulaire, de mobiliser toutes ses réserves de mots savants. Un dialectologue contemporain a noté dans beaucoup de provinces l'existence d'un patois plus raffiné que celui de tous les jours, plus proche du français, il l'appelle plaisamment « le patois pour messieurs ». Je crois bien que la distinction, si fréquente en Haïti, entre le créole tout court et le « gros créole » correspond à un fait de même nature. La linguistique historique nous apprend que nombre de règles que personne ne songe aujourd'hui à contester ne sont que l'effet d'erreurs grossières, de confusions qui nous paraîtraient ridicules si elles s'opéraient sous nos yeux. Le maître d'école tance vertement le pauvre gosse qui écrit « chevaux » avec aus, mais l'historien de la langue, s'il consentait à abandonner sa sérénité d'observateur pour émettre un jugement, lui dirait qu'il a bien raison. En effet les pluriels des mots en al s'écrivaient normalement aus jusqu'au jour où un copiste imagina un signe sténographique pour représenter les deux dernières lettres, malheureusement ce signe ressemblait à un x, des ignorants s'y sont laissé tromper et ont finalement imposé la faute qui est devenue la règle d'aujourd'hui.

Inversement, la linguistique fonctionnelle nous montre que la plupart des tournures cataloguées sous la rubrique solécisme répondent aux mêmes besoins et sont issues des mêmes procédés que des expressions universellement tenues pour correctes ; en d'autres termes qu'elles sont parfaitement conformes au génie de la langue. En voici quelques exemples : Un besoin de différenciation a fait naître, parallèlement aux participes à finale accentuée, des adjectifs à finale atone ; les premiers indiquent une manière d'être envisagée comme le résultat d'une action, et qui risque d'être passagère, les autres un état présenté comme définitif : une tige courbée — un bâton courbe, une joue rasée — une fourrure rase, une colère calmée — une attitude calme etc... Ces oppositions sont parfaitement correctes, la langue populaire en

connaît de toutes semblables qui sont pourtant des fautes grossières. De quelqu'un qui vient d'être piqué par un moustique, l'homme du peuple dira : « il a le doigt gonflé » ou « enflé », mais de celui qui souffre d'œdème chronique, il dira : « il est tout gonfle » ou « enfle ». La paysanne surprise par une averse, transpercée jusqu'aux os, ne dira pas : « Je suis trempée », mais « je suis trempé ». Et pour le clochard qui constate mélancoliquement que le délabrement de son pantalon est irrémédiable, la formule sera : « mon falzar, il est use ».

Un besoin inverse, celui d'économie, nous pousse à donner à un même signe des fonctions diverses, par exemple, les mêmes prépositions introduisent tantôt un complément de temps, tantôt un complément de lieu : vers le 15 juin ou vers l'Etang Saumâtre, aux environs de Miragoâne ou aux environs de Noël, une telle extension ne déchaînera les foudres d'aucun puriste, et pourtant nous nous garderions bien d'écrire : « je l'ai vu venir depuis la porte » ou « j'ai accroché mon chapeau après un clou ». Mais la langue populaire, elle, ignore de tels scrupules. La grammaire normative condamne ces tours, mais l'historien et le fonctionnaliste ne peuvent se défendre de les approuver in petto. Le premier, parce qu'il sait que depuis plusieurs siècles les prépositions « à » et « de », monosyllabiques et atones, donc phonétiquement débiles, susceptibles de beaucoup d'acceptions vagues, donc peu satisfaisantes du point de vue sémantiques, subissent la concurrence victorieuse de prépositions de son plus étoffé et de sens plus précis comme depuis et après. Le second, parce qu'il constate que « depuis » et « après » satisfont à la fois deux besoins fondamentaux, celui de clarté en marquant plus nettement que « de » et « à » le point de départ du regard ou le point d'appui du chapeau, et celui d'économie, puisqu'ils nous dispensent de recourir à des signes nouveaux.

L'analyse d'une multitude de cas de ce genre nous conduirait à la conclusion qu'il n'existe pas de critère interne de la correction et que, de ce fait, la grammaire normative n'a guère de fondement scientifique. Par bonheur, elle s'en passe fort allègrement. Bien que le fameux usage, seul terrain qu'elle croie ou feigne désormais de croire sûr, se dérobe souvent sous ses pas, elle n'en continue pas moins sa marche d'une allure assurée. Et c'est très bien ainsi. L'église catholique risquerait fort de devenir le champ de bataille de centaines d'hérésies si tous les curés de campagne étaient docteurs en théologie, et les sociétés policées sombreraient peut-être dans l'anarchie du jour où tous les gendarmes seraient experts en criminologie. Nos grammair-

riens n'ont peut-être pas bonne conscience quand ils s'interrogent sur la légitimité de leurs ukases, mais ils sont le droit d'être fiers en considérant les résultats obtenus. Sans leurs efforts persévérants, l'évolution de notre langue aurait été probablement presque aussi rapide entre le seizième siècle et le nôtre qu'elle le fut du « Serment de Strasbourg » aux « Provinciales ». Il faudrait donc que des érudits traduisent à notre intention « Le Misanthrope » ou « La Nouvelle Héloïse » comme ils font la « Chanson de Roland » ou « Tristan et Yseult ». Et si, dans nos écoles, on substituait demain, comme le souhaitent certains esprits révolutionnaires, l'enseignement de la linguistique scientifique à celui de la grammaire traditionnelle, nos arrière-neveux seraient peut-être obligés de s'initier aux arcanes d'une langue morte pour lire dans le texte Claudel ou Colette.

Nous sommes ainsi amenés au seul point de vue qui nous permette de distinguer valablement la langue populaire de la langue correcte : celui de leur rapidité d'évolution. Toutes deux se modifient avec le temps, et se modifient à peu près dans le même sens. Mais tandis que celle-ci, freinée par la grammaire, par l'autorité de l'Université, de l'Académie, de l'Etat, des écrivains, avance avec une si sage lenteur qu'il faut le recul de plus d'un siècle pour constater des changements notable, celle-là, qui ignore ces tutelles, se précipite en avant avec la fougue d'une éternelle jeunesse. On pourrait comparer l'une à un glacier, l'autre à une rivière. L'expression de « français avancé » dont on use souvent pour désigner la langue populaire est à cet égard significative. Les spécialistes qui l'ont mise en honneur n'entendent pas lui donner une nuance favorable comme dans : un élève avancé ni une valeur péjorative comme quand on applique ce mot, par exemple, à un camembert. Ce sont des observateurs impassibles qui répugnent à établir une hiérarchie, l'attitude du puriste leur est aussi étrangère que celle de Buffon aux zoologistes contemporains...

...Examinons quelques cas particuliers qui nous rendront sensible cette différence de rythme dans l'évolution des deux langues. C'est un fait bien connu que certains mots s'éloignent de leur sens originel conforme à l'étymologie, généralement en perdant de leur force, comme si un long usage atténuait leur relief, ainsi qu'il arrive aux pièces de monnaie. Mais tandis que ce phénomène s'accomplit très lentement dans la langue châtiée, il est beaucoup plus rapide, parfois brutal dans l'idiôme du peuple. Ainsi « étonné » signifiait d'abord plongé dans une stupéfaction profonde comme quand on est frappé de la foudre.

Appliqué, d'abord très rarement, par suite d'une recherche d'expressivité, à des circonstances moins dramatiques, puis de plus en plus souvent et dans des cas de plus en plus ordinaires, il a fini par ne désigner rien de plus qu'une banale surprise. Mais tandis que ce sens paraît avoir été adopté par le français avancé dès le règne de Louis XIV, il ne devient tout à fait habituel sous la plume des écrivains qu'après la Révolution.

Peu après la première guerre mondiale, l'adjectif « formidable » qui veut dire redoutable — il tient ce sens du verbe latin « formidare », et n'en avait jusqu'alors guère connu d'autre — cet adjectif a, si j'ose dire, brusquement éclaté. En prêtant l'oreille aux conversations de vos voisins dans le métro ou autres lieux publics (ce qu'on nommerait indiscrete curiosité chez un simple mortel se pare pour le linguiste du nom de devoir professionnel) vous pouviez entendre des phrases de ce genre : « Lucienne a acheté un petit chapeau formidable »... « Chez Schmidt, on vend des andouillettes formidables »... « Mon mari est formidable », ce qui signifiait que le chapeau était un chef-d'œuvre de bon goût et les andouillettes succulentes ; quant au mari, il fallait comprendre, selon le contexte et surtout l'intonation, qu'il courait impudemment la prétentaine et se conduisait en tyran domestique, ou au contraire que c'était un modèle de fidélité et de tendresse.

Cette épithète désignait seulement le plus haut degré d'une qualité qu'elle épargnait la peine de spécifier. Ce mot est sans doute trop vague pour qu'on puisse craindre que sa vogue soit durable, mais l'adverbe formidablement qui en est dérivé ne présente pas cet inconvénient, et il est devenu en français avancé l'un des signes les plus usuels du superlatif. L'avenir nous dira si la langue écrite saura résister à la contagion : caveant grammatici !...

...On déplore très souvent dans la langue du peuple une excessive grossièreté, à tel point qu'en entendant l'expression : « langue vulgaire » nombreux sont ceux qui interprètent le dernier terme à contre-sens. Ce reproche n'est que trop souvent justifié, mais dans bien des cas il est abusif et résulte d'une erreur de perspective dans notre façon d'envisager le bas langage. Sans doute serez-vous assez choqués si vous entendez un jeune ouvrier dire à sa femme qui vient de trébucher sur une marche : « Attention, Mado, tu vas te casser la gueule ! » Rien n'est pourtant plus éloigné de sa pensée que l'intention d'assimiler le joli minois de sa campagne dont il est sans doute très fier, au museau d'un bull-dog ou d'un boxer. Pour lui le mot gueule est un signe

qui désigne très normalement le visage humain ; il n'en est pas plus gêné qu'un anglais des différents usages du « foot » qui s'applique et à l'homme et à diverses espèces animales. Le substantif tête mis à la place du vocable litigieux nous paraîtrait irréprochable, et pourtant son origine n'est pas beaucoup plus noble, puisqu'il est l'héritier du latin testa : cruche, pot, et que les gavroches de Rome détournaient de son sens par la même métaphore irrévérencieuse dont usent ceux de Paris quand ils remarquent qu'un passant à un drôle de cafetière ou une sale bouillotte. Quant au gamin de la zone qui annonce à ses copains : « Mon vieux, i s'a cassé la patte », rien ne prouve qu'il ait pour son père moins d'affection et de respect que le « gosse de riche » qui relaterait le même accident en termes plus choisis. Il ignore, bien sûr, et il ne saura sans doute jamais que « prêtre » vocable essentiellement respectueux signifie vieux et que jambe, équivalent décent de patte, vient en droite ligne de « Gamba » qui désignait en latin populaire le jarret du cheval ; mais tout se passe comme s'il le savait...

...De quelqu'un qui écorche outrageusement notre langue, les pédants disent : « il parle français comme un basque l'espagnol ». Tout le monde n'est pas obligé de savoir qu'une province de l'Espagne est habitée par des Basques et que ceux-ci ont quelque difficulté à s'assimiler le castillan. On est excusable de se laisser dérouter par l'ellipse (littéraire et archaïque) du verbe dans le deuxième groupe de la proposition ; enfin rien n'est plus légitime que de tenter d'esquiver les cacophoniques rencontres de consonnes des dernières syllabes. De là à corriger en : « parler français comme une vache espagnole » il n'y a qu'un pas. Est-ce que les vaches ne parlent pas, comme tous les autres animaux dans les contes populaires ? Et si un ruminant d'outre-Pyrénées se voit contraint d'adopter la langue de La Fontaine, comment pourrait-il éviter le jargon et le barbarisme ?... La première formule, inférieure en tous points à la seconde, commence à tomber dans l'oubli, il est probable que dans un siècle elle ne sera plus connue que d'une poignée d'érudits. Rien n'empêchera alors la vache espagnole de faire son entrée triomphale dans la langue littéraire. Une confusion de ce genre, faite par nos contemporains, nous semble facilement preuve et sottise, d'ignorance et de vulgarité, mais si elle date du temps de nos arrière-grand mères, nous la trouvons pleine d'une naïveté charmante et riche de résonnances poétiques : le temps lui confère ses lettres de noblesse.

Poèmes

STEEVE MORVEN (FRANCE) *

L'AMOUR

Jardin sur l'étang
O les belles
jardin sur le temps
O les belles du temps présent.
Jardin sur l'eau verte
où le vent écrit du doigt
sur l'eau grande ouverte
où les arbres boivent sans soif
Jardin sur les prés
le mur aux pigeons
(Boutons d'or : le soleil réclame des droits d'auteur)
Jardins sur l'amour
pomme de rainette et pomme d'api
jardins en amour !
des colonies d'iris à l'aisselle des murs
cent millions de bougies
le soleil tient sans ficelles
jardins : cinéma de l'ombre.

CAVALIER SEUL

Des petits bonshommes sur la haute plaine
s'ennuient
De petits bonshommes en capuchon noir
vont à l'école des marguerites
Les petits sapins vont le cœur amer
papillon trèfle à quatre feuilles
par les marguerites au parfum de sœurs.

* Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publiés à cette place.

Un avion tourna sur la haute plaine
son aile à cocarde.
Un avion faucha toutes les marguerites
et se brisa comme un bâton sur le genou
au cinquième acte de six heures.
On rentre les jouets
puisqu'Elle n'est pas venue
Elle fleurie de paille
aux yeux bleu papillon
Toute la pâtisserie des nuages
et Elle n'est pas venue
sapins petits bonshommes
sur la haute plaine des marguerites
le soleil s'y plait comme un poisson d'or.

FANTAISIE

Pas de vermeil aux joues du soleil
Pas de vierges aux fleurs étamées
des lessives sans ciel aux oiseaux du printemps
plus d'étoiles surprises au bonnet de la nuit.

Mort aux chevaux des siècles en fiacre
l'école qui chante d'enfants
trois bouteilles de lait sur le mur
les postes d'hirondelles sur les fils du téléphone.

Mais le vent qui hume les toisons d'arbres
mais les routes en grosse toile découpées aux ciseaux
mais les grenouilles qui raturent de l'ongle
et la maison près des rails où vivent encore les fables.

YVES DELTOUR (BELGIQUE)

EFFET DE NEIGE

Un jour nouveau vient de paraître,
enveloppant de ses tons gris
le petit village blotti
dans le creux du vallon champêtre.

Les maisons, les champs, tout semble être
étouffé sous l'épais tapis
dont, hier, la neige a garni
jusqu'aux moindres rameaux des hêtres.

Pas un bruit, nul signe de vie ;
aucun chant d'oiseau ne convie
le bourg aux labeurs pastoraux.

Il plane un angoissant silence
sur la campagne et le hameau.
Voici l'hiver qui recommence !

SOIR EN ATLANTIQUE NORD

Cette nuit de septembre en Atlantique est froide ;
précoce messenger du rigoureux hiver,
le vent de noroît lève en un clapotis roide
la morne immensité de l'Océan désert.
Du funéraire drap, dont se couvrent les cieux,
les lourds pleurs scintillants des astres d'argent roulent,
en milliers de reflets, pâles, mystérieux,
sur la tombe marine au vert linceul de houle.

GERARD DAUMEC (HAITI)

COMPOSITION (extrait)

pour « Madette »

Ton sourire est un baiser impossible.

Tes yeux dans ton regard
Tes lèvres dans ton sourire
Tes gestes dans tes mains
Sont tout l'amour du monde
Et notre amour aussi.
Et tout l'amour du monde
— Et notre amour aussi —
Est tout ton regard le seuil bleu de l'amour
Si tes lèvres font de ton sourire un baiser de rayons et de courbes
Si tes mains sont dans tes gestes
Et tes gestes
Des gestes d'amour et de paix
Je t'appellerai Erzulie du regard
Du sourire
Et de baisers de flamme.

Avril 1954.

Silhouette

ROGER LE TOURNEAU

par Simon Lando

Forte carrure, front volontaire, regard tour à tour scrutateur et rêveur, lèvres pomptes à s'épanouir en sourire charnu, cordial et calme : tel apparut Roger Le Tourneau à ceux qui sont allés l'accueillir à l'aéroport de Chancerelles. Français ou Haïtiens, nous ne le connaissions que de réputation et par correspondance. Nous savions qu'en un sens il prolongerait la présence de Charles André Julien dont il est un peu le disciple et beaucoup le collaborateur, notamment dans le Tome II de l'« Histoire de l'Afrique du Nord ». (De la conquête musulmane à 1830, Paris, Payot, 1952).

Parisien, il entre à l'École Normale Supérieure en 1927 pour en sortir, trois ans après, Agrégé des Lettres. Au lieu d'avancer dans une carrière toute tracée en Europe, il cède à l'appel des horizons africains. Il se fait nommer au Collège franco-musulman de Fès (Maroc) et subit, dès l'abord, l'attraction irrésistible de la civilisation de l'Islam. Formé à l'étude et à l'enseignement simultané du français, du latin et du grec, il n'hésite pas à faire le dur apprentissage de l'arabe, outil indispensable pour la connaissance du milieu qui l'accueille et qui le retient définitivement. Divers postes administratifs dans notre Instruction publique en Afrique du Nord le mettent en contact avec des groupes et des couches variées des populations du Maghreb. Une sympathie, une sensibilité délicates le guident. Il leur doit de devenir un de nos meilleurs spécialistes de l'histoire et de la civilisation de l'Occident musulman. Tels sont, du reste, les termes officiels qui qualifient la chaire qu'il occupe à la Faculté des Lettres d'Alger depuis plus d'un lustre.

Roger Le Tourneau est un esprit qui unit harmonieusement deux floraisons de la Méditerranée : l'humanisme classique et les raffinements du mysticisme arabe. Il est très rassurant que des Français de cette espèce existent, de plus en plus nombreux.

L'avenir de l'Humanité dépend de ces spécialistes avertis et scrupuleusement méticuleux des questions si variées que posent les contacts entre civilisations. Quelques minutes de conversation avec notre conférencier, qui parle avec la même aisance de Peguy, de Proust et de l'art musulman en Afrique du Nord, suffisent à communiquer le sentiment d'une grande sagesse, d'un souci inlassable d'être bien informé, d'informer exactement et d'être juste et loyal envers tous les membres, également dignes, également aimés, de la famille humaine.

C'est un de ces penseurs, doublés d'érudits, dont on dit spontanément qu'ils sont une conscience.

Hier il achevait un long périple à travers Facultés et Grandes Ecoles des Etats-Unis du Nord ; aujourd'hui, il discute avec les éducateurs de Port-au-Prince ; demain, il sera reçu par les intellectuels du Cap-Haïtien. Où qu'il porte ses pas, ce messenger fera croire ou recroire aux réserves de probité et à la sereine clairvoyance de l'Université de France.

COURRIER DE FRANCE

L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PAYS SOUS-DEVELOPPES

par G. BRAIBANT

Les systèmes sociaux qui s'affrontent et se confrontent dans le monde actuel seront jugés, pour une large part, sur leur aptitude à mettre en valeur les pays sous-développés. « Faire bénéficier les régimes retardataires des avantages de nos progrès scientifiques et industriels », selon les termes du Président Truman ou, pour reprendre une formule des Nations-Unies, « atténuer l'énorme différence entre les richesses sans précédent d'un petit nombre de pays et l'effroyable pauvreté qui règne dans la plupart des autres » — ce sont des impératifs catégoriques que de chaque côté du « rideau de fer » les hommes d'Etat ont, ou devraient avoir, constamment à l'esprit.

Au premier rang des moyens de cette mise en valeur, on a placé, à juste titre, l'Assistance Technique : recevoir des boursiers, des étudiants, des stagiaires, envoyer des experts, diffuser la littérature technique, financer et organiser des foyers d'expérimentation et des centres de formation, telles sont quelques-unes des tâches qui incombent aux pays les plus avancés. A un moment où les autorités françaises semblent se préoccuper, plus qu'auparavant, de ces questions, il a paru intéressant d'en faire le point.

Les formes traditionnelles de l'Assistance Technique :

A la vérité, l'Assistance Technique ne date pas d'hier, et on en a beaucoup fait, depuis un siècle, sans le savoir, ou plutôt sans employer cette expression.

Elle a été l'œuvre en partie du secteur privé. De grandes entreprises ont envoyé à l'étranger des experts pour faire connaître leur technique et leurs produits, et étudier les moyens de les adapter aux conditions des pays arriérés ; à l'inverse, elles ont reçu chez elles des stagiaires de ces pays, pour les instruire dans leurs écoles et dans leurs usines ; c'est ainsi que certains peuples ont appris la technique en anglais, en allemand ou en français ; de là sont nés, et par là se sont maintenus ou renforcés d'importants courants d'échanges. Qu'il suffise de rappeler à ce sujet l'influence des entreprises allemandes dans

l'Europe Centrale d'avant-guerre ; telle machine-outil était désignée dans les Balkans du nom de son principal fabricant germanique, l'I.G. Farben finançait des écoles techniques dans plusieurs villes de Tchécoslovaquie, de Hongrie ou de Roumanie, tout en accueillant de nombreux stagiaires ou visiteurs en Allemagne. De même des ingénieurs-conseils s'établissaient dans les pays lointains et, qu'ils le voulussent ou non, leurs conseils tendaient tout naturellement à favoriser les producteurs de leur pays d'origine. L'Angleterre en a ainsi établi un réseau serré qui l'aide efficacement à maintenir son influence commerciale dans des pays comme l'Inde ou le Pakistan.

A côté de cette action du secteur privé nettement orientée vers des fins d'expansion commerciale, les Etats sont intervenus dans le cadre d'opérations politiques. D'une part, ils ont organisé des systèmes de bourses universitaires et d'échanges culturels où les matières techniques ont tenu, selon les tempéraments nationaux, une place plus ou moins importante. D'autre part et surtout les puissances coloniales ont mis en œuvre de vastes programmes d'assistance technique dans le cadre de leurs Empires ; de même que les missionnaires s'efforçaient de convertir au christianisme des tribus païennes ou animistes, de même nos ingénieurs, nos instituteurs, nos médecins, nos administrateurs allaient répandre la bonne parole de la technique moderne dans des populations primitives et arriérées ; il n'est pas question de contester l'importance des résultats obtenus, au prix d'efforts souvent méritoires et parfois décevants : des techniques nouvelles ont été introduites, des techniciens nombreux ont été formés, en Afrique et en Asie ; il n'en reste pas moins que cette action s'est heurtée dès l'origine et se heurte de plus en plus aux difficultés politiques qui opposent actuellement dans le monde entier d'une façon tantôt violente et tantôt latente, les territoires dépendants à leurs métropoles ; l'Assistance Technique pour être pleinement efficace devra de plus en plus, à l'avenir, se détacher du « fait colonial » et des rapports de domination.

L'intervention des Nations-Unies

C'est précisément pour éviter que l'Assistance Technique apparaisse aux yeux de ses bénéficiaires éventuels comme un moyen d'expansion mercantile ou de conquête politique, que certains ont été amenés à rechercher une solution du côté de l'ONU. L'aide aux pays retardataires figure en effet en bonne place dans l'idéologie des Nations-Unies qui y ont vu dès l'origine à la fois un moyen d'assurer l'équilibre des échanges internationaux et le plein emploi dans les pays industriels, et une condition de base de la paix sociale et de la paix internationale.

Dès 1947, une centaine d'experts sociaux furent envoyés dans neuf pays ; en 1948 une mission générale d'experts de toutes disciplines débarqua en Haïti. Mais c'est à partir de 1949 que le problème fut étudié d'une façon approfondie et plus systématique, sous l'impulsion des Etats-Unis, en janvier 1949, le Pré-

sident Truman inscrivait dans son message annuel au Congrès un certain « quatrième point » qui devait faire fortune : « nous devons mettre en œuvre un programme nouveau et hardi pour améliorer et développer les régions retardataires » ; quelque mois plus tard, le Conseil Economique et Social des Nations-Unies votait, sur la proposition des Etats-Unis, le principe d'un « programme élargi d'assistance technique » que l'Assemblée générale devait adopter à son tour à la fin de l'année ; enfin en juin 1950 — dans le mois même ou par une triste ironie de l'histoire se déclenchait la guerre en Corée — une conférence de l'assistance technique se réunissait à Lake-Success pour adopter les premiers programmes et déterminer les modalités de leur financement.

L'Assistance Technique des Nations-Unies est régie par quelques grands principes. Elle est d'abord très large dans son objet ; au delà de la technique proprement dite, elle englobe l'ensemble des disciplines économiques, sociales et administratives sans lesquelles un pays ne peut se hisser au niveau de la civilisation moderne ; elle va de la lutte contre les sauterelles au contrôle des changes, et de la production du lait à la formation des instituteurs ; elle met ainsi en jeu, outre l'ONU elle-même, la plupart de ses satellites spécialisés : Organisation de l'Agriculture et de l'Alimentation, Organisation Mondiale de la Santé, Organisation Internationale du Travail, UNESCO., Fonds Monétaire International, Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, etc. Deuxième principe : cette assistance est résolument internationale ; les experts ou les maîtres doivent autant que possible oublier leur patrie d'origine ; ils sont d'ailleurs groupés en général avec des techniciens d'autres nationalités ; ils ont un statut international, et sont rémunérés exclusivement par l'ONU ; ils ne doivent pas communiquer leurs rapports ou les résultats de leurs travaux à leur propre gouvernement, même s'ils ont été détachés d'une fonction publique ; ainsi pense-t-on éviter toute accusation d'ingérence et toute difficulté diplomatique. C'est dans le même esprit qu'on laisse jouer aux pays bénéficiaires un rôle important : eux seuls ont l'initiative au départ, et l'assistance technique n'est jamais imposée, mais demandée ; ils ont de même la liberté d'utiliser ou non les plans, les projets et programmes que les experts leur présentent au terme de leur mission — ils sont seulement tenus de leur donner une large publicité ; on leur demande en revanche de participer aux frais le plus largement possible, notamment pour les dépenses en monnaie locale.

*

* *

Cette assistance technique est financée par des contributions des Etats-Unis, puisque l'U. R. S. S., la Pologne et la Tchécoslovaquie s'en sont exclues à l'origine, alors qu'on y trouve des pays comme l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Le budget total est stabilisé depuis l'origine, à environ vingt millions de dollars, chiffre faible si on le compare, par exemple, à ceux du Plan

Marshall, qui a atteint 4 à 5 milliards de dollars par an ; les Etats-Unis en fournissent 60%, la Grande-Bretagne et la France 6 à 7% chacune : les contributions de ces trois pays atteignent donc les trois quarts du total. Ces sommes servent tout d'abord à financer un lourd appareil administratif : chaque organisation dispose d'un service spécialisé dans l'Assistance Technique (ainsi l'Administration de l'Assistance Technique, pour l'O.N.U.) ; en outre un Bureau de l'Assistance Technique coordonne l'activité de ces divers organismes, et fait ainsi figure de super-institution spécialisée ; il est lui-même dirigé et contrôlé par un Conseil de l'Assistance Technique, qui, à côté de ces administrations et de ce gouvernement, fait figure de Parlement. A quoi il faut ajouter que tous ces organes secrètent chaque année des kilomètres de résolutions, programmes et rapports que probablement personne n'a jamais lu ni ne lira jamais.

Une partie des fonds reste pourtant disponible pour l'assistance technique elle-même, et les Nations-Unies peuvent sur ce chapitre inscrire un certain nombre de réalisations à leur actif. Il est malheureusement difficile de s'en faire une idée exacte, parce que les innombrables études et statistiques émanant des organisations internationales qui devraient bien, elles aussi, être coordonnées, donnent des indications non concordantes. Il semble qu'à l'heure actuelle un millier d'experts aient été envoyés et un millier de boursiers reçus depuis 1950, mais certains documents donnent des chiffres deux ou trois fois plus élevés ; d'autre part, au 30 juin 1952, cinq cents accords d'assistance technique avaient été signés avec soixante gouvernements. Par exemple, en 1951, l'Iran a bénéficié de l'envoi d'une mission de onze experts, dont deux Français spécialisés dans l'hydraulique, l'industrie cotonnière, les ports, les télécommunications et la comptabilité ; à l'inverse, des techniciens des transports fluviaux appartenant à six pays du Sud-Est Asiatique ont effectué un voyage d'études dans onze pays d'Europe et d'Amérique.

Pour 1953, le programme adopté récemment met l'accent d'une part sur le développement de centres de formation et d'expérimentation dans les pays bénéficiaires, et d'autre part sur le passage à la phase d'exécution des projets de travaux ou de réformes déjà établis au titre de l'assistance technique. Désormais en quelque sorte le rôle essentiel sera joué moins par des experts de grande classe chargés d'élaborer des plans, que par des cadres moyens chargés d'aider à les transformer en réalisations concrètes.

Obstacles et Dangers

Depuis le début, l'Assistance Technique des Nations-Unies s'est heurtée à de nombreuses difficultés d'ordre politique ou administratif.

Elle a d'abord pâti du climat général de guerre froide ; c'est en effet en 1945-1950, qu'elle a fait son apparition, c'est-à-dire au moment du Pacte

Atlantique et de la guerre de Corée, c'est-à-dire dans l'une des périodes les plus tendues de l'après-guerre ; en outre, elle a été organisée sur la proposition des Etats-Unis, à cette époque de la « majorité mécanique » où les Nations-Unies subissaient nettement l'hégémonie américaine, et mettaient la lutte contre le communisme au premier plan de leurs préoccupations. Ainsi s'explique, pour une large part, l'hostilité de l'U. R. S. S. et des démocraties populaires, exprimée de façon imagée par le délégué soviétique au Conseil Economique et Social, M. Arutunian : « Ce n'est pas parce qu'un cheval manifeste un certain plaisir quand son maître lui donne du sucre que les Nations-Unies doivent avoir le droit d'organiser une coopération du même ordre ». En outre, la Chine communiste qu'on peut considérer comme le plus grand pays sous-développé du monde, n'a été admises ni à l'organisation des Nations Unies, ni aux institutions spécialisées. Dès lors, l'Assistance Technique voit son champ d'action singulièrement restreint. Si par contre la Chine de Mao devenait membre de l'O.N.U., et si d'autre part l'U.R.S.S. accentuant sa politique de détente et utilisant les réticences grandissantes du bloc arabo-asiatique et de certains pays d'Amérique Latine à l'égard de la politique extérieure des Etats-Unis, entrainé dans le système, ce serait alors les Etats-Unis, probablement suivis par la Grande-Bretagne et la France qui en sortiraient en retirant du même coup leur indispensable appui financier.

Mais peut-être ne faut-il pas désespérer : les événements vont vite cette année, et chaque jour nous réserve sa surprise. C'est ainsi qu'à la session du Conseil Economique et Social qui se tient actuellement à Genève, le délégué soviétique qui est toujours M. Arutunian, a fait sensation en annonçant que « l'U.R.S.S. est prête à participer à la fois financièrement et techniquement à un programme d'assistance technique ayant pour objet le développement des ressources naturelles, de l'agriculture, des industries nationales et l'élévation du niveau de vie dans les pays sous développés » ; et il a aussitôt proposé d'apporter une contribution de 4 millions de roubles, soit un million de dollars, c'est-à-dire un peu moins que la participation française, et 4 à 5% du montant total du programme. Ainsi l'assistance technique des Nations-Unies qui a pâti jusqu'à présent de la guerre froide, pourrait-elle maintenant bénéficier du climat actuel de détente, et devenir un instrument de rapprochement international.

Un autre problème politique moins important se pose à l'intérieur même du monde occidental ; celui des territoires non autonomes. Ces territoires en effet, pour ainsi dire par nature et par définition, sont économiquement sous développés ; ils devraient donc normalement être appelés à bénéficier de l'assistance technique internationale ; mais leurs métropoles, notamment la Grande-Bretagne, la France et la Belgique, ne sont pas favorables à une telle intervention de l'O.N.U. dans ce qu'elles considèrent comme leurs affaires ; elles estiment qu'elles ont fait et qu'elles font encore suffisamment, avec leurs fonds et leurs bourses, pour l'assistance technique aux populations

dont elles ont la charge, au besoin en collaborant entre elles comme c'est le cas pour l'Afrique au Sud du Sahara ; elles ne se soucient pas de voir arriver dans des régions dont la situation politique est parfois tendue et toujours délicate des experts qui pourraient être tentés de sortir de leur rôle purement technique et de favoriser certaines tendances nationalistes. Cela explique d'ailleurs en partie, outre les raisons purement financières, la faiblesse de leur contribution aux dépenses de l'opération.

Le système a connu bien d'autres difficultés encore. Il souffre tout d'abord, sauf dans la modicité de ses ressources, d'une grande instabilité, dont sont responsables à la fois les pays fournisseurs, les pays bénéficiaires et les organisations internationales elles-mêmes ; comment un tel programme peut-il être véritablement efficace s'il est remis en question tous les ans par les votes budgétaires des Parlements nationaux et par les fluctuations politiques des Nations-Unies ? Pour bien faire, il faudrait établir un plan d'ensemble portant sur une période de cinq ou même dix ans, qui fixerait la hiérarchie des besoins et supprimerait l'anarchie des efforts. En outre, les pays bénéficiaires connaissent souvent une instabilité politique permanente dans laquelle chaque gouvernement a tendance à rejeter les engagements et les projets de son prédécesseur ; c'est ainsi que dans un pays de l'Amérique du Sud, qui a connu huit révolutions en dix ans et huit ministres des Finances en dix-huit mois, l'O.N.U. a été amenée à faire nommer dix experts comme hauts fonctionnaires du pays, pour trois à cinq ans, en espérant qu'ils ne seraient pas tous licenciés brutalement par une révolution nouvelle.

Par ailleurs, les missions d'assistance technique se heurtent souvent à l'inertie ou à la corruption des administrations locales ; on a cité le cas de l'installation d'une production de sérum : à un moment donné, les Ministres et fonctionnaires dont la signature était nécessaire pour acheter du charbon étant tous malades ou en congé, le sérum a gelé : on a parlé aussi des barrages « déplacés » en fonction des intérêts personnels des propriétaires influents de la région.

En revanche, les experts ont eu aussi leur part de responsabilité dans certains échecs ; il semble que certains n'aient pas pris suffisamment au sérieux leur mission, et de fait, les bureaux d'assistance technique doivent prendre garde à ne pas se transformer en agences de voyages ; dans d'autres cas, les experts ont élaboré des projets trop ambitieux, magnifiques sur le papier, mais irréalisables en pratique, compte tenu des conditions financières et sociales des pays intéressés ; ce reproche pourrait d'ailleurs s'adresser plus spécialement aux techniciens américains, qui ont trop tendance à croire que le monde est fait à l'image de leur propre pays.

Il serait pourtant injuste de généraliser à partir de certaines expériences

malheureuses. Il est normal qu'une opération d'aussi grande envergure ayant à surmonter tant de difficultés, ne donne pas tout de suite les résultats qu'on en attend. En réalité, la période de rodage n'est pas encore terminée, et il est trop tôt pour porter un jugement définitif. Nous avons voulu seulement attirer l'attention sur certains écueils, sur lesquels le navire risque de se briser.

Notons enfin que l'Assistance Technique internationale pose des problèmes de coordination. Coordination d'abord entre l'action des différents organismes des Nations-Unies, dont certains font de l'assistance technique sans participer au « programme élargi » ; pour assumer cette tâche, le bureau de l'Assistance Technique tend à envoyer de plus en plus dans les principaux pays bénéficiaires des représentants permanents (il y en avait une quinzaine au début de cette année, dont plusieurs Français). Mais aussi, coordination avec les programmes d'Assistance bilatérale, réalisée directement par certains Etats sans passer par l'intermédiaire des organisations internationales, qui risquent de faire double emploi avec l'Assistance des Nations Unies.

L'Assistance bilatérale

Cette forme d'assistance en effet, s'est également développée, selon des méthodes nouvelles, au cours de ces dernières années. L'exemple le plus célèbre en est le quatrième point du Président Truman.

Les Américains en effet ne se contentent point de financer la majeure partie du « programme élargi » des Nations-Unies ; ils ont mis sur pied un programme propre d'Assistance Bilatérale. En juin 1950, le Congrès a voté en effet une loi « pour le développement international », qui consacrait 34,5 millions de dollars — beaucoup moins que l'Administration n'avait espéré — à l'Assistance Technique en général ; de cette somme 12 millions étaient destinés aux Nations-Unies, et 22 millions et demi au programme bilatéral ; ce dernier chiffre a été porté cette année, d'après certaines estimations, à 155 millions de dollars ; ces fonds sont gérés par une administration spéciale rattachée au Département d'Etat. Dès la première année 350 experts ont été envoyés dans 3 pays, dont 19 d'Amérique Latine, qui reste le champ d'action préféré de l'expansion économique et technique des Etats-Unis ; des accords généraux d'assistance étaient, à la même époque, signés avec 32 pays ; ces accords prévoyaient fréquemment la constitution de commissions mixtes entre les Etats-Unis et le pays bénéficiaire chargées d'établir les programmes et d'en surveiller l'application. Cette action gouvernementale ne fait d'ailleurs que s'ajouter à l'assistance technique très importante que dispensent les fondations, les groupements d'ingénieurs et les grandes sociétés américaines.

Ne voulant pas demeurer en arrière, la Grande-Bretagne a lancé, elle aussi, de façon spectaculaire, une sorte de « Point 4 » : le Plan de Colombo. Ce plan, élaboré en 1950 avait pour but la mise en valeur du Sud-Est Asiatique —

plus particulièrement sensible dans la conjoncture mondiale actuelle ; limité à l'origine au Commonwealth, qui en a pris l'initiative, il devait par la suite s'étendre aux autres pays de la région : Siam, Birmanie, Indochine, Indonésie. Les auteurs du plan de Colombo ont accordé une large place aux problèmes de l'assistance technique, ils ont essayé d'évaluer les besoins des pays intéressés, en contre-maîtres et ouvriers qualifiés à former dans des centres locaux, en ingénieurs nationaux à former dans des Universités étrangères, et en experts étrangers à envoyer sur place pour des missions de quelques mois à trois ans (ce dernier chiffre se situe entre 500 et 750) ; ils ont d'autre part décidé d'allouer à cette assistance une somme de huit millions de livres en trois ans, dont trois millions environ à la charge de l'Angleterre ; enfin ils ont créé un Conseil de Coopération Technique, chargé d'organiser l'octroi de cette aide et composé d'un représentant de chaque pays participant et siégeant à Colombo.

De même, une assistance technique importante, dont il est difficile d'établir un bilan d'ensemble, se dispense derrière le « rideau de fer » entre l'URSS, et les démocraties populaires ; les échanges d'experts, de boursiers, de stagiaires de toute sorte sont très fréquents, à tous les échelons de la hiérarchie sociale ; c'est ainsi que, des paysans d'Europe Orientale vont visiter les Kolkozés soviétiques et qu'à l'inverse, des stakhnovistes soviétiques vont faire des conférences et des démonstrations dans les mines et les chantiers d'Europe Orientale ; à un niveau plus élevé, des étudiants des démocraties populaires vont passer quelques années à l'Université de Moscou, et des ingénieurs et des professeurs de Moscou vont conseiller ou enseigner dans les démocraties populaires ; de même les experts soviétiques sont nombreux en Chine ; l'U.R.S.S. n'est d'ailleurs pas le seul pays fournisseur au bloc ; la Pologne ou la Tchécoslovaquie, par exemple, envoient des experts dans les Balkans ; en outre les informations techniques ou les découvertes scientifiques sont communiquées d'un pays à l'autre sur une grande échelle. Pour prendre un exemple, la Bulgarie a reçu l'assistance technique de l'URSS en application de deux accords du 1er avril 1948 et du 18 février 1950 ; cette assistance s'est manifestée dans tous les domaines de l'économie nationale : mines, agriculture, industrie, transports, planification ; elle se dispense en particulier, comme en Hongrie, en Roumanie et en Chine, par le truchement de sociétés mixtes, sociétés bulgares constituées par exemple pour l'exploitation des ressources du sous-sol ou de certaines formes de transport.

Dans ces conditions, l'assistance bilatérale paraît à l'échelle mondiale beaucoup plus importante que l'action des Nations-Unies. Ce phénomène s'explique aisément : l'Etat, la nation, restent encore les entités essentielles de la vie internationale, et conservent dans tous les domaines plus de ressort et de dynamisme que les organisations internationales ; leurs mobiles sont d'ailleurs clairs : d'une part, expansion commerciale, désir d'assurer des débouchés à ses propres productions, et éventuellement même à ses propres techniciens ; d'autre part, volonté de puissance politique, désir d'affirmer, dans un cadre

régional ou impérial, la prééminence de sa culture, et d'utiliser l'assistance technique pour renforcer des liens de solidarité ou de suzeraineté.

Le rôle et l'apport de la France en matière d'Assistance Technique

Quelle figure fait la France dans cette matière ?

C'est là une question dont un certain nombre d'instances administratives et gouvernementales se sont préoccupées récemment, y compris l'un des derniers conseils des Ministres du Gouvernement Mayer.

Tout d'abord, la France dispense depuis plus d'un siècle, ce que nous avons appelé les formes traditionnelles de l'Assistance Technique : les entreprises privées ont joué leur rôle, encore qu'avec peut-être moins de dynamisme et de continuité qu'Outre-Rhin ou Outre-Manche ; les pays de l'Union Française ont été le lieu d'une assistance importante, dont témoignent de nombreuses réalisations économiques et sociales et qui connaît diverses formes, depuis l'administration directe des services publics ou des entreprises, jusqu'à des formules de contrôle ou de conseils comme dans les protectorats d'Afrique du Nord ou dans les Etats Associés d'Indochine ; enfin nos Universités ont toujours accueilli beaucoup d'étudiants, dont de nombreux boursiers de l'Union Française ou de l'étranger, tandis que nos services de relations culturelles diffusaient au delà de nos frontières, moins peut-être qu'il n'eût fallu, notre littérature technique.

Mais tout en poursuivant et en développant cette action, la France se doit aujourd'hui de participer avec honneur aux formes nouvelles de l'Assistance Technique.

Notre contribution au programme élargi des Nations-Unies est loin d'être négligeable. Outre les quatre cent vingt millions de francs qu'elle verse à titre de participation budgétaire, elle a fourni en 1952, 123 experts et reçu 86 boursiers ; en ce qui concerne les experts, elle occupe le deuxième rang après les Etats-Unis pour le développement économique général, les problèmes sociaux du travail et le développement intellectuel, le troisième rang et enfin le sixième rang seulement pour la santé publique ; très inférieur à celui des Etats-Unis, le nombre des experts français est cependant honorable ; il serait certainement supérieur si notre contribution financière était plus importante, en vertu d'un système approximatif de quotas inscrit dans les mœurs, sinon dans les textes et imposé par les Etats-Unis. Au point de vue administratif, un bureau de l'Assistance Technique a été constitué au quai d'Orsay, qui reçoit les demandes des organisations internationales, quand celles-ci ne s'adressent pas directement à certains services ou à certaines personnalités, et les transmet soit à des correspondants spécialisés dans les différents ministères, soit à des experts figurant dans son fichier ; d'autre

part un Comité interministériel a été créé par un décret du 21 août 1952 pour coordonner l'action des diverses administrations.

Beaucoup reste à faire par contre dans le domaine de l'Assistance Technique, dont le développement devrait figurer par priorité parmi les objectifs immédiats de la politique économique française. Un certain nombre d'efforts ont pourtant été entrepris : 29 experts sont partis dans 16 pays en 1952, et 40 partiront probablement en 1953 ; 115 bourses de scolarité ou de stage seront accordées cette année — les unes pour des étudiants, les autres pour des ingénieurs ayant déjà quelques années de pratique. En outre des expériences-pilotes particulièrement intéressantes ont été lancées : c'est ainsi qu'une station d'expérimentation agricole vient d'être créée au Liban, à laquelle la France apporte le concours d'un directeur et de quatre techniciens et la fourniture du matériel de laboratoire, tandis que le Liban procure le personnel d'exécution, les terrains, les bâtiments et le matériel agricole, les frais étant au total à peu près partagés entre les deux gouvernements ; dans d'autres cas, pour éviter certaines difficultés politiques, l'œuvre est accomplie par des associations où siègent côte à côte des membres de l'Administration et des représentants du secteur privé.

La rentabilité de ces opérations est évidente ; pour ne prendre que deux exemples : à la suite d'une mission d'Assistance Technique envoyée en Indonésie avec la participation d'organisations professionnelles, des contrats portant sur plusieurs milliards de francs ont été signés pour des travaux d'hydraulique et d'assainissement par des firmes françaises ; d'autre part, un boursier d'un pays d'Amérique Latine va revenir dans son pays comme représentant d'une importante industrie française. L'Assistance Technique peut ainsi contribuer largement à la solution de deux problèmes-clefs de toute politique d'exportations : la prospection et la représentation ; elle doit donc tenir une place de choix parmi les moyens mis en œuvre actuellement pour développer ses ventes à l'étranger ; il serait d'ailleurs souhaitable qu'elle soit mieux coordonnée avec les autres éléments de l'aide à l'exportation.⁽¹⁾ Elle pourrait en outre s'accompagner utilement de l'extension de l'aide à l'exportation aux opérations des bureaux d'études qui jusqu'à présent n'en bénéficient point.

Ces projets de développement de l'Assistance Technique bilatérale poseraient évidemment de graves problèmes administratifs et surtout financiers. Des plans ambitieux de réorganisation administrative ont été mis sur le papier : outre le Comité et le Bureau actuellement existants, on a parlé de créer un centre de formation et de documentation, qui aurait pour objet d'une part de donner une formation complémentaire aux techniciens confirmés et une formation générale aux jeunes sortant de grandes Ecoles, et d'autre part de mettre à la disposition des experts une documentation com-

(1) Voir notre étude sur les exportations françaises dans *Perspectives* du 6 juin 1953.

plète sur les techniques de leur compétence et sur les pays où ils doivent se rendre ; une proposition de résolution a d'autre part été déposée sur le Bureau de l'Assemblée Nationale tendant à installer auprès de nos missions diplomatiques à l'étranger des attachés techniques permanents, rémunérés par des groupements professionnels, placés sous l'autorité des conseillers commerciaux, et chargés à la fois de coordonner notre assistance et de diffuser nos techniques — la difficulté étant qu'il faudrait à ces attachés une culture véritablement « polytechnique » ; on a pensé aussi que l'Assistance Technique bilatérale aux fins essentiellement commerciales, relève par nature des autorités chargées de l'expansion économique du pays, à moins que le caractère général de la question n'amène à créer un organisme autonome, rattaché directement à la Présidence du Conseil dans le genre du Commissariat du Plan, ou du bureau récemment institué pour l'industrialisation africaine. Il est difficile de porter un jugement sur ces différentes formules, qui ont toutes leur intérêt, mais qui seraient surtout ce qu'en feraient les hommes chargés de les mettre en œuvre ; il est d'ailleurs à craindre que le gouvernement ne soit guidé dans son choix que par des considérations étroitement budgétaires.

En effet la conjoncture actuelle ne paraît malheureusement pas favorable à la solution des problèmes financiers posés par ces projets. Les crédits alloués à l'Assistance Technique Bilatérale ont été de 40 millions en 1951, de 30 millions en 1952, de 115 millions cette année ; malgré leur progression, ils sont encore très inférieurs à ceux qu'y consacrent les Etats-Unis ou la Grande Bretagne, et très inférieurs aux besoins. La situation cependant n'est pas désespérée, dans la mesure où l'on pourrait transférer à l'Assistance Technique une part des fonds abondants — 50 milliards cette année — que nous consacrons à l'aide à l'exportation, et qui sont, pour une très large part, distribués sans discrimination, alimentant ainsi des entreprises qui n'en ont pas besoin, parce qu'elles exportent sans difficultés, ou qui ne le méritent pas, parce qu'elles ne font aucun effort pour abaisser leur prix de revient ou prospecter les marchés extérieurs. L'Assistance Technique apparaît en quelque sorte comme une forme d'aide à l'exportation particulièrement adaptée aux circonstances actuelles, en ce sens qu'elle permet d'assurer toutes les sélections souhaitables et d'entreprendre une action à longue portée : à ce titre, il serait normal qu'elle bénéficie d'une part des crédits de cette aide.

Pour la France, le développement de l'Assistance Technique est donc, quelles que soient ses difficultés, souhaitable à un double titre : du point de vue de son expansion économique, l'Assistance Bilatérale peut favoriser la reprise de ses exportations, et par là contribuer à la « relance » de sa production ; du point de vue de la paix internationale, l'Assistance Technique peut harmoniser les relations entre les régions privilégiées et les régions déshérités du globe ; elle peut même dans l'atmosphère actuelle de détente, faciliter le rapprochement des deux blocs.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

UN NORMALIEN HAÏTIEN, AMI DE PEGUY

par Dantès BELLEGARDE

Né à Port-au-Prince le 26 janvier 1872, mon frère Windsor Bellegarde fit ses études au lycée Pétion. Avec les amis de sa promotion, Justin Lhérisson, Mirabeau Drice, Pauyo, Seymour Pradel, il contribua à la fondation de la revue littéraire « La Jeune Haïti », qui prit tout de suite une place importante dans le mouvement intellectuel haïtien.

Windsor Bellegarde débuta dans l'enseignement comme répétiteur au lycée. Il passa ensuite à l'Ecole Lancastérienne puis au Pensionnat National de Demoiselles dirigé par notre tante Madame Argentine Bellegarde-Foureau.

S'étant proposé de former les cadres de l'enseignement secondaire, le Gouvernement d'Haïti accorda une bourse d'études au jeune professeur, qui s'était déjà fait connaître par d'intéressants articles de critique historique. Lui et son compagnon Mirabeau Drice également choisi comme boursier eurent le bonheur de trouver à Paris, pour les guider dans leurs études, Charles Péguy, qui était à peu près de leur âge. Ils devinrent ainsi les visiteurs assidus de la petite librairie que le poète avait ouverte dans le voisinage de la Sorbonne et où ils rencontrèrent les collaborateurs devenus fameux des « Cahiers de la Quinzaine ». Ils furent admis à l'Ecole Normale Supérieure à la suite d'un examen subi avec succès devant un jury que présidait M. Gustave Lanson — le gouvernement français — les ayant, par faveur spéciale, exemptés du concours auquel sont assujettis les candidats à l'admission. M. Lanson ne cacha pas son heureuse surprise de constater que les deux postulants avaient pu recevoir une si bonne formation dans un lycée haïtien.

Dès leur admission à l'Ecole Normale Supérieure, Bellegarde et Drice écrivirent au ministre de l'instruction publique pour demander que la faveur qui leur avait été faite fût étendue à d'autres professeurs de l'enseignement secondaire et pour insister particulièrement sur la nécessité de créer en Haïti plusieurs écoles normales primaires en vue de la préparation des instituteurs urbains et ruraux.

Bellegarde et Drice passèrent trois ans à l'Ecole — le premier s'appliquant à l'histoire et à la philosophie, le second aux lettres gréco-latines en vue de la licence et même du doctorat. Mais leurs études furent tragiquement trou-

blées par la faute du gouvernement haïtien : celui-ci oublia à maintes reprises de payer leurs traitements à l'École — où ils étaient logés et nourris — parce qu'un ministre des finances avait tout simplement, sous prétexte d'économie, supprimé de sa propre autorité l'allocation budgétaire afférente à ces bourses !

Il faut signaler à ce propos l'attitude bienveillante de M. Georges Perrot, directeur de l'École Normale. Il appela dans son bureau les deux jeunes gens et leur dit : — « La Légation d'Haïti m'a annoncé la suppression de vos traitements sans me donner aucune explication au sujet de cette mesure surprenante. Nous sommes ici satisfaits de vous parce que vous comptez parmi nos meilleurs élèves. Restez à l'École en attendant que vous receviez des nouvelles de votre pays.

Ne vous inquiétez de rien. Si la mesure est maintenue contre vous, eh bien, vos frais, durant cette période d'attente seront assumés par le gouvernement français ».

Nos étudiants remercièrent M. Perrot avec émotion mais refusèrent, par dignité, son offre généreuse. Mirabeau Drice, qui était à la veille de passer sa licence ès-lettres, fut bouleversé par ce coup inattendu. Il emprunta de l'argent et vint à Port-au-Prince, où il put obtenir le rétablissement des deux bourses après des démarches épuisantes, et grâce à l'éloquente intervention du député Gédéus Gédéon à la tribune de la Chambre. Mais le choc avait été trop rude : Drice en éprouva un ébranlement cérébral dont il ressentit les effets jusqu'à sa mort.

Windsor Bellegarde rentra à Port-au-Prince en 1903, démuné d'argent mais possesseur d'une riche bibliothèque qui allait constituer pour lui — et pour moi aussi — un merveilleux instrument de travail. Il avait employé toutes ses économies — en risquant souvent la faim à l'achat de livres et de documents qu'il avait pu dénicher, le long des quais de la Seine, dans les boîtes des bouquinistes ou dans les arrière-boutiques des libraires. Il avait complété cette abondante documentation par la copie minutieuse des pièces historiques découvertes dans les archives et musées de Paris. Il eut la chance, dès son retour de France, d'être nommé par le ministre de l'instruction publique, M. Auguste Bonamy, professeur de rhétorique au lycée Pétion où le jeune normalien occupa, plus tard, la chaire de philosophie.

Windsor Bellegarde prit une part active aux grandes manifestations commémoratives du 100^{ème} anniversaire de l'indépendance. La conférence qu'il prononça au local de la Chambre des Députés, sous les auspices de l'Association du Centenaire de l'Indépendance Nationale, eut un grand retentissement : ce fut une belle leçon d'histoire philosophique où il montra avec autant de vigueur dans la pensée que de fermeté dans la forme, les causes de notre Révolution et ses conséquences sur le développement de la société haïtienne. D'autres discours, des articles dans la presse, des livres destinés

à la jeunesse des écoles attirèrent sur lui l'attention bienveillante du public et, en 1905, il entra à la Chambre comme représentant de l'Arcahaie, lieu de naissance de sa tante Argentine Bellegarde-Foureau.

Il s'était formé dans cette assemblée législative une brillante équipe où figuraient en première ligne Edouard Pouget, Fleury Féquière, Jean Price Mars : Windsor y prit naturellement sa place. Il se fit tout de suite remarquer à la Chambre par ses interventions à la tribune sur les questions d'éducation et par les rapports qu'il présenta au nom du comité parlementaire de l'instruction publique. Ses rapports sur l'Ecole des Sciences Appliquées, sur l'éducation des filles, sur l'Ecole Elie Dubois, sur la nécessité de livres classiques adaptés aux besoins de l'enseignement national, méritent d'être comparés à sa magnifique étude sur le projet de réforme élaboré par le Congrès de l'Enseignement Secondaire de 1904 dû à l'initiative de M L. C. Lhérisson et présidé par le Dr. Léon Audain.

A l'expiration de son mandat législatif, W. Bellegarde retourna au lycée Pétiou comme professeur de philosophie, puis passa au ministère de l'instruction publique en qualité de Directeur général de l'enseignement secondaire.

Révoqué en 1924 des fonctions d'inspecteur général de l'instruction publique qu'il occupait avec compétence et dignité, il se retira dans la plaine du Cul-de-Sac où il dirigea les travaux agricoles de l'habitation Desroches appartenant à sa femme. Il dut renoncer — tout loisir lui manquant — à mettre la dernière main à sa « Grande Histoire d'Haïti », dont Mme Windsor Bellegarde possède le manuscrit, et à d'autres ouvrages d'éducation, entre autres une « grammaire française » adaptée à l'enseignement des écoles haïtiennes.

Windsor Bellegarde publia en 1903, en collaboration avec son ami Justin Lhérisson, un « Manuel d'Histoire d'Haïti », puis, seul, sa « Petite Histoire d'Haïti » dont un écrivain américain, Mme Blair Niles, a dit qu'elle est étonnamment impartiale (amazingly impartial). Il composa aussi, conformément au programme du 22 septembre 1904 sur l'enseignement civique et moral dans les lycées, un « Manuel d'Instruction Civique et Morale », qui reste l'un des meilleurs ouvrages de ce genre publiés en Haïti.

Il mourut à Port-au-Prince le 16 février 1930.

Tout son programme d'éducation est contenu dans ces lignes de l'un de ses rapports parlementaires :

« Ceux qui connaissent les besoins de notre société et les conditions essentielles de son existence savent que nos tâtonnements et nos revers sont le résultat de cette éducation de surface, qui consiste exclusivement dans l'acquisition de certaines connaissances de luxe, de certains talents, au détriment des qualités du cœur, du sens moral, de l'esprit de justice, de l'idée du devoir. L'éducation vraie est celle qui tend à faire des hommes, à former des caractères, à préparer des citoyens en qui se perpétue le culte enthousiaste d'une patrie prospère et respectée ».

AU PAYS DES FLEURS ANIMEES

par Raymond DORET

Un des premiers soucis de Christophe Colomb guidant vers Quisqueya ses caravelles fut de noter, dit-on, sur ses cahiers de bord certaines passes utiles à retenir entre deux écueils ; les mêmes sans doute qui servent encore aux modernes paquebots, nos visiteurs.

A vrai dire, les coraux, qui jamais ne chôment, ont dû faire, à petit bruit, beaucoup de besogne depuis ce temps-là, reliant ce qui était séparé, toujours montant vers la lumière. Des sondages périodiques ont trahi, dans l'Insulinde, les effets accumulés de leurs vastes conspirations sous-marines.— N'a-t-on pas signalé au Sud-Ouest de l'Etang Saumâtre des pans entiers de collines calcaires jadis édifiées, grain à grain, sous la mer par les coraux ? Des archipels, des continents presque, ont été semés par eux dans le Pacifique !

Encore quelques millénaires, c'est-à-dire fort peu de chose en vérité pour des êtres qui remontent aux premiers temps géologiques, encore quelques millénaires, ils auront déjà rattaché la Gonâve à nos deux presqu'îles Nord et Sud. Ils abondent en effet, les récifs coralliens, dans la baie de Port-au-Prince, à portée de la main si je puis dire ; fréquentés des pêcheurs qui jettent sur leurs pentes leurs nasses ou leurs hameçons et, pour s'y reconnaître, les ont baptisés chacun de noms étranges.

En s'élevant un peu sur les pentes du Morne l'Hôpital on peut aisément les embrasser d'un seul regard : sous l'eau translucide ils s'égrènent, chapelet de pâle émeraude noyé dans le bleu profond de la Baie. Ils ont nom : Galba, Grand-Récif, Z'Ilet-blanc, Grangosier, Trois-îlets, Trois-marées, que sais-je ?

Nos madrépores trouvent ici de quoi satisfaire toutes leurs exigences, qui ne sont pas des moindres : il leur faut une eau pure transparente, agitée. Il leur faut du soleil : au-dessous de vingt brasses ils disparaissent, manque de lumière. Beaucoup de chaleur surtout ; des eaux tièdes dont jamais la température ne s'abaisse au-dessous de vingt degrés centigrades ! (1)

Dès lors, on comprend que ces formations soient inconnues en dehors des régions équatoriales et tropicales. Les savants d'Europe ou d'Amérique, désireux d'aborder l'un ou l'autre des passionnants problèmes qui s'y rapportent, sont donc astreints à de coûteux déplacements vers nos latitudes.

(1) Rien de plus curieux à ce sujet que de rapprocher sur une mappemonde les limites entre lesquelles prospèrent les coraux, de part et d'autre de l'Equateur, et les tracés des isothermes annuelles de vingt degrés autour du globe : cela coïncide presque entièrement.

Une simple « lunette d'eau », facile à monter soi-même à peu de frais, permet, en supprimant les ondulations liquides, d'explorer le fond, du regard, dans un champ restreint : nos pêcheurs se servent d'engins de ce genre, qu'ils appellent « glaces » pour repérer dans leurs cachettes et les harponner homards ou « lambis », éponges ou carets. Il est donc facile à tous de se donner au moins un aperçu de ce pays magique où les « fleurs » sont animées et les « arbustes » irritables.

Mais si vous êtes curieux, amoureux de la Nature, vous serez pris d'une folle envie de plonger au milieu de cette flore enchantée, de ces poissons merveilleux entrevus un instant, qui paraissent à peine réels, si brillantes sont leurs écailles et bizarres leurs formes. Mais comment y voir clair sous l'eau salée, brûlante aux yeux ; comment respirer surtout ?

Le Dr. W. Beebe est, je crois, le premier parmi les biologistes qui ait eu l'idée de se servir d'un petit scaphandre pour l'exploration directe des récifs coralliens. Avec infiniment de charme, ainsi qu'une pointe d'humour bien anglo-saxon, W. Beebe, artiste délicat, ennemi du pédantisme en dépit de son grand savoir a conté ses promenades « sous la mer tropicale ». (1)

.....

L'appareil dont se servait le biologiste new-yorkais est des plus simples : il comprend un casque de métal, rappelant assez le heaume d'un chevalier du moyen-âge, maintenu aux épaules par quatre masses de plomb (hors de l'eau, cette coiffure n'est pas des plus légères comme on le pense bien !). Deux larges verres, au niveau des yeux, permettent de voir au dehors dans un champ très vaste.

Une pompe à bras, à double effet, installée sur un canot et manœuvrée sans arrêt par un homme de confiance, refoule l'air extérieur dans le casque par un long tuyau qui s'y adapte. Cet appareil, dans lequel on n'est pas emprisonné comme dans les scaphandres classiques (d'ailleurs bien plus coûteux et compliqués à manœuvrer), le « diving hood », comme il s'appelle, permet d'atteindre sans danger des profondeurs de cinq à six brasses, c'est-à-dire plus qu'il ne faut pour le genre d'explorations en question. Son inventeur et fabricant M. Miller, de Miami, s'intéresse beaucoup à la biologie sous-marine et sait le prouver en aidant pratiquement ceux qui désirent entreprendre de telles études.

Cet appareil est, en quelque sorte, la clef d'un « autre monde », « le seul d'où il nous soit donné de revenir » comme on l'a dit avec esprit. Le reste de l'équipement ne comporte plus que votre maillot de bain avec des sandales de caoutchouc.

(1) « Sous la mer tropicale », c'est le titre même du curieux ouvrage de Beebe, dont une traduction française, par M. Lanoire, a été publiée à Paris par la Librairie Stock.

Je n'oublierai pas de sitôt les premières plongées effectuées personnellement avec un « divinghood » à l'Ilet-blanc, sorte d'atoll signalé par une balise, qui surgit, tâche claire dans un bleu d'encre, à quelques miles de nos quais en direction de La Gonâve.

Ma première surprise au pays des fleurs animées fut d'y voir très clair, exactement comme à travers les vitres d'un aquarium. Mais l'aquarium, ici n'avait plus de limites. Ce territoire prohibé, jamais atteint par les ravages de l'homme, on y marchait, respirant à l'aise, à peu près certain de ne point rêver par surcroît.

J'avais pris pied dans une clairière au milieu de ces grands madépores arborescents que nos pêcheurs appellent « raquettes ».

Une escapade sur la planète Mars n'offrirait point, sans doute, un paysage plus nouveau que celui-ci pour un terrien. Retournons-y ensemble, si le cœur vous en dit.

Une flore hallucinante nous entoure de ses couleurs exquises. Mais ne soyons pas dupes de ce luxueux camouflage botanique : tout est animal ici, quoi qu'il paraisse, tout est vivant, excitable : buissons, rochers eux-mêmes !

Si le lieu de notre plongée a été bien choisi (ceci est essentiel et la chance y est d'ailleurs pour quelque chose en même temps que le flair) nous n'avons qu'à rester bien tranquilles pour être les spectateurs privilégiés d'un ballet ou d'un scénario tels que n'en rêvent point les fumeurs d'opium ou les peintres futuristes les plus impénitents.

Le décor le dispute en richesse aux figurants eux-mêmes.

Ce décor, ce sont surtout les coralliaires qui en font les frais.

Autour de l'arène toute blanche (pardon ! toute bleue, je veux dire) où nous touchons dans un tourbillon de sable fin, les madrépores géants, vêtus de rose saumon, immobiles semblent invoquer de leurs bras étendus la lumière d'en haut. Mystérieuse lumière, à vrai dire, « faite d'ombres et de clartés frémissantes ».

Oh ! ces couleurs ! comment les désigner exactement dans un vocabulaire qui n'est pas fait pour elles ? Toute couleur, ici, remarquons-le, baigne dans le bleu tendre ou le vert pâle : point de teintes criardes ou heurtées. Admirons plutôt ces énormes astrées, ces méandrines aux fioritures inextricables arrondissant leurs masses au beau milieu de la scène : quelles douceurs de coloris... à faire le désespoir d'un pastelliste ! D'élégantes oculines dont la dentelle paraît ciselée dans le vieil ivoire, agrémentent de leurs pâleurs le brun fauve ou le jaune ambré des rocailles.

Rocailles ! En réalité, polypiers séculaires édifiés en silence par des myriades de petits organismes vivants ! En examinant de très près leurs cloisons minuscules, si toutefois la crainte vague des requins n'absorbe pas tous nos esprits, nos souvenirs taxonomiques nous permettront même de les situer, ces petits êtres, dans le Sous-ordre des Madréporaires, Ordre des Zoanthaires, Classe des Coralliaires, Embranchement des Coelentérés ! (Ouf !)

Mais si nous sommes surtout sensibles aux formes rares, aux jeux de lumière, je doute que nous ayons le sang-froid voulu pour entreprendre de localiser maintenant dans l'Ordre des Alcyonaires ces créatures ondulantes et souples qui se balancent là-bas et profondément, nous saluent à chaque pulsation de la houle.

La perspective aérienne nous montre bleues, dans les lointains, des montagnes que nous savons cependant tapissées de verdure : ce qu'on pourrait appeler, par analogie, la perspective sous-marine, modifie dans l'eau de même sorte les couleurs et leurs harmonies ; cela d'une façon merveilleusement rapide. Reculons de quelques pas seulement : nous verrons passer tout de suite au mauve le plus tendre le magnifique violet pourpré de la gorgone ou de l'éventail empesé ; splendeurs que nous leur restituons du reste à volonté en nous laissant couler à nouveau dans leur direction, à demi portés par le flot.

Nous frôlons au passage une touffe de vérétilles garnies de fleurettes vivantes, écloses par milliers, à la façon d'une épaisse fourrure lie-de-vin. Comme s'évanouit en l'air un nuage vapoureux, ainsi disparaît tout ce velours, à notre contact : rien ne reste sinon les tiges grêles ; des polypes, plus de nouvelles !

Lentes apparitions suivies d'évanouissements soudains, perpétuelle mobilité de teintes, cela donne à notre décor une allure merveilleuse de contes de fée. Il y a certaines orchidées sous-marines, fraîchement tombées, semble-t-il, de quelque autre planète, dont telle est la timidité qu'instantanément tout est volatilisé, disparu : notre ombre accomplit ce prodige. Maintenant, il n'y a plus qu'à nous armer de patience, si nous voulons contempler à nouveau, dans sa splendeur épanouie, la fleur spiralee aux pétales mobiles. Lentement, elle émerge de son calice, grandit, éclate en un jaillissement de tentacules irisés. Le naturaliste impénitent qui, peut-être, subsiste en nous reconnaît alors dans cette fleur... un ver marin, un spirographe, détaché pour nous édifier de la tribu somptueuse des arélides céphalobranches.

Des pennatules de six pieds, groupées comme à dessein dans une gorge, balancent avec grâce leurs grandes plumes chimériques mauve pâle ou mauve rosé.

Tel est, à peu près, le thème général pour ce qui a trait au décor-thème infiniment varié du reste dans les accidents, les lointains, le relief, suivant

le lieu de la plongée. Jamais de redites : les pentes du récif aux Trois-Marées s'inclinant doucement vers les profondeurs, ne ressemblent en rien aux remparts abrupts de l'Ilet-Blanc.

Dans les mêmes parages, quelques enjambées ont vite renouvelé la scène entière.

A vrai dire, il n'est pas toujours très commode de se déplacer contre vagues et courants à plusieurs mètres sous l'eau : « Atome dans l'immensité », l'on dérive léger, soulevé par instants, comme si la pesanteur se relâchait à notre profit de sa tyrannie coutumière. L'impression d'avoir quitté la Terre pour un astre bien différent n'en est que renforcée.

Tout est bizarre ici, vraiment, plein de mystère et de surprises. Mais ici comme dans le séjour aérien, point de roses sans épines : piqûres, brûlures, blessures variées menacent à chaque instant le plongeur. Gardons-nous, par exemple, de frôler ces chrysanthèmes ou ces dahlias aux reflets chatoyants, actinées hypocrites, plus urécantes que les plus terribles « gratelles ».

Ces fungies contournées de fronces délicates se terminent en lames de rasoir prêtes à taillader les doigts imprudents. Et ces oursins (*diadema antillarum*) que nous voyons rayonner, constellations infernales, dans nos cavernes de corail, leurs fines et longues aiguilles, d'un noir de jais, en perpétuelle vibration sont par elles-mêmes un avertissement. Certains madrépores, dans les fonds tranquilles au voisinage de la côte, bourgeonnent en poignards acérés ; quelques bonnes égratignures sont, pour le moins, la rançon obligatoire de toute incursion dans leurs parages.

Sur un banc de ce genre, précisément, je me souviens d'avoir admiré certain ballet bien propre à compenser avec usure de petits ennuis de cette sorte.

C'était une après-midi de novembre ; il vantait assez fort. Antoine, Michel et Ti-Louis, braves pêcheurs de La Saline qui m'accompagnent habituellement furent d'accord pour mouiller sur le récif le plus voisin (Galba).

De fins sédiments soulevés au fond donnaient à la vague une couleur glauque. On distinguait néanmoins, dans un rayon de quelques mètres, une forêt de poignards jaunes à pointes d'ivoire.

Aussitôt arrêté au bout de l'échelle de corde, j'étais encerclé d'une flottille de méduses (« gratelles »). De tous côtés, rien que des méduses, laissant dériver leur transparence dans ce flou verdâtre. Un paysage sous-marin de l'Ère Primaire ne devait pas différer beaucoup de celui-ci, je présume. Qui n'a jamais rendu visite aux méduses dans leurs palais enchantés peut dire qu'il n'a pas encore vu de méduses. Quel rapport vraiment entre la gelée gluante et molle rencontrée parfois, lamentable épave, sur le rivage et cette

créature éthérée, plus vaporeuse qu'une ombre qui vient battre les verres de votre casque ? Des nuances fines et vagues irisent la vivante ombrelle. Dans sa substance opalescente « se perd comme dans un nuage une couronne de tendre lilas ». Et cela scintille sous l'eau de lueurs tremblantes, électriques, pareilles à celles d'un tube de Geissler. En admirant ces créatures enrubannées, toutes féminines dans leurs raffinements de coquetterie, qui surgissaient de tous côtés, ployant et déployant avec grâce leurs ombrelles délicates, je songeais sans le vouloir à leurs cycles de métamorphoses. Il y a longtemps que les biologistes ont découvert, en effet, la parenté directe qui relie en un cycle fermé ces fleurs vagabondes aux colonies d'hydroïdes fixés : une méduse n'est autre chose en somme qu'un polype en vacances ; mais qu'elles sont ravissantes, chez elles, les méduses !

N'oublions pas, à présent, les figurants les plus bigarrés et mobiles au premier chef, de notre ballet sous-marin ; je veux dire les poissons. Certaines familles de poissons au corps élevé et très comprimé (chætodontidés) ont pour habitats spéciaux les récifs coralliens. Or, ces poissons-là précisément sont les plus merveilleux qui soient, au témoignage de tous les naturalistes. Ils forcent l'enthousiasme des plus blasés : « S'il était possible d'en réunir en aquarium différentes espèces, dit M. Robin, il ne serait pas de fleurs, de papillons ou d'oiseaux capables de fournir un ensemble plus brillant ; ils sont l'ornement de la mer, comme les plus beaux oiseaux sont l'ornement des forêts tropicales. »

Mais c'est chez eux qu'il faut surtout les voir, ces curieux poissons des mers chaudes — bien plutôt qu'en aquarium où, semble-t-il, la captivité les énerve et les décolore.

Dans leurs fantastiques parures ils s'ébattent et vagabondent entre les pennatules, « heureux comme poissons dans l'eau », c'est ici le cas de le dire !

Ils surgissent et disparaissent, lutins extravagants ou mignons, terrifiants ou grotesques... Asseyons-nous ensemble une fois de plus sur les pentes de « grand gosier » pour savourer des yeux cette fantasmagorie de couleurs.

Ces fantômes ponctués aux nageoires violettes ou bleues, folâtrant, quelques mètres plus bas, autour d'une grosse éponge en forme de vasque, sont probablement des « marguerites » sinon des « demoiselles » ou des poissons-papillons ; ils sont trop loin dans le vague azur, trop mobiles aussi, pour que nous puissions nous en assurer. Une multitude de jeunes poissons turbulents au bec d'oiseaux-grimpeurs se bousculent à gauche se disputent je ne sais quel morceau de choix sur le corail qu'ils mordillent : vous les avez reconnus, ce sont des perroquets (en créole : parroquettes) ; mais, chez eux, leurs travestis étincellent dans tous leurs bariolages ; ce ne sont plus les ternes et pitoyables asphyxiés que la cuisinière nous rapporte inertes de La Saline !

Une flèche a passé suivie d'une autre aussi rapide : deux poissons fusi-

formes tout en verts, en bleus, en violets métalliques : nous les soupçonnons d'être deux « rall'-rall' » (vulg), mais il y a belle lurette qu'ils ont filé tous deux, sans souci des contraventions pour excès de vitesse.

Tandis que nous cherchons en vertu de quelles associations d'idées nos pêcheurs ont baptisé « la police » ces poissons jaunes rayés de noir qui jouent à cache-cache là-bas parmi les éventails ; ou « docteurs » ces trois spectres marrons (*acanthurus chirurgus*) armés de bistouris, une quinzaine de labres de belle taille ont fait irruption, ouvrant et fermant sans repos la bouche comme de vieilles bavardes condamnées à toujours se taire. Ils s'attardent en badauds d'un air indifférent : leurs yeux jaunes où se réfracte la lumière ont l'éclat de la topaze quand les hasards de leurs rondes les conduisent à l'ombre.

Surgit une rascasse épineuse et grotesque : elle monte exprès, sans vergogne, nous faire la grimace, caricature diabolique échappée des sabbats infernaux : d'un revers de main, nous la congédions avec les égards qu'elle mérite.

Un superbe « jacko » (variété d'Hépaté) enluminé de bleu de pruse, de jaune vif et d'écarlate la remplace bientôt, vision paradisiaque. Qu'on voudrait l'attraper, l'empêcher de fuir ! mais il est vaste l'aquarium illimité qui fait le tour du globe ! et, prestement, le jacko merveilleux a fondu.

Voyez-vous cette Alutère, poisson mimétique, prendre sous nos yeux en quelques secondes figure d'algue pourrie ? impossible de la distinguer à présent parmi les algues véritables, si parfaite est l'imitation !

De brillants poissons-lune aux disques d'argent gravitent autour de nous depuis quelques instants à distance respectueuse. Ils roulent dans notre direction de gros yeux ahuris : de mémoire de poissons-lune, jamais ne se sont rencontrés ici de tels monstres à deux pattes casqués de cuivre, empanachés de bulles d'air, nommés scaphandriers.

Avez-vous remarqué ce petit « cardinal » qui vient de plonger, flèche écarlate, dans la cavité d'une éponge : son palais. (Les éponges ! encore des êtres qu'il faut visiter chez eux dans l'éclat et les formes de la vie).

Ponctués, rayés, bigarrés, renflés aplatis, fusiformes, les figurants se renouvellent et nous affolent : de quel côté se tourner ?

Cet idiot, aflublé d'un plumet excentrique, avec une large bande noire bordée de blanc lui traversant le corps, est un Chevalier (*equus lanceolatus*) d'humeur acariâtre.

Attention ! une imposante bécune se précise dans le lointain bleu, glissant dans notre direction, sorte de sous-marin précédé d'un long bec : elle mesure bien cinq ou six pieds de long. Une douzaine de carangues lui font escorte à la manière de courtisans, s'arrêtant quand il s'arrête, se détournant quand il s'éloigne : (messieurs, le roi dit : riez !). Il s'estompe à présent, le corsaire

allongé ; il disparaît ; mais, au passage, nous les avons bien vues les rangées de dents acérées qui lui garnissent les mâchoires. (Béquine, c'est moune qui pas n'en bêtises non ! comme dit Petit-Louis, en hochant la tête).

Tandis que nous songeons tout de même à regagner notre canot, dont nous voyons la quille se balancer sur nos têtes entre deux mondes, un essaim de petits poissons scintillants (pisquettes) envahit la scène entière ; ils coulent innombrables : c'est un fleuve, un tourbillon effréné, une pluie d'étincelles. Une compagnie de saurels à queue fourchue, rayés de bleu tendre, leur donnent la chasse : qu'ils sont élégants ces jeunes pirates aux formes arquées, rapides, comme l'éclair !

Si la mer est un immense vivier en perpétuel travail d'enfantement, il nous faut bien y reconnaître, avec Michelet, ce terrible champ de carnage où la mort ne chôme jamais. L'équilibre général des espèces vivantes et leur impérissable jeunesse semblent à ce prix, en ce bas monde.

Laissons discuter les philosophes sur un sujet si mélancolique et si troublant. (Si la souffrance et la mort ont un sens, la philosophie naturelle, dépourvue des secours de la Révélation est sans doute impuissante à le découvrir).

En attendant, vous prend-il envie de fouler du pied le sable vierge d'un récif corallien quelconque, il est bon, ne l'oubliez pas, de vous munir avant de plonger de quelque solide harpon. Les squales ne fréquentent point d'habitude les fonds relevés ; mais, pour improbable que soit une telle occurrence, il est de l'ordre des choses possibles qu'au lieu d'une bécune déjà suspecte, le fond obscur dépêche vers vous quelque requin-marteau, l'un de ces « pantoufouillé » de si détestable réputation chez nos pêcheurs. (Il est vrai qu'en revanche ces mêmes pêcheurs ne doivent guère avoir bonne presse dans la gent poissonnière).

Ne nous exagérons pas cependant les risques d'une promenade sur un écueil sous-marin. Ils sont minimes en comparaison des embûches qu'affrontent chaque année par exemple les alpinistes à la conquête des sommets neigeux : cordes qui se rompent soudain au-dessus du vide, glissades fatales sur les névés escarpés, dans l'invisible crevasse, avalanches de pierres ou de neige qui vous assomment ou vous enterrent vifs, etc.

Interrogez-les cependant, ces alpinistes, ils vous diront qu'ils ne trouvent absolument aucun charme aux « grimpettes » par trop aisées de la « montagne à vaches » : Ce qu'ils aiment c'est la frayeur domptée, l'effort victorieux, joies surhumaines qu'ils paient quelquefois de leur vie.

Une inquiétude vague, inséparable du séjour dans un milieu qui n'est vraiment pas le nôtre (cinq minutes sous l'eau sans respirer, c'est l'asphyxie)

une inquiétude vague ajoute un charme de plus à nos ballades sous la mer, aux premières surtout, car ensuite vient l'habitude. On se prend alors à rêver comme chez soi : d'étranges airs de Debussy « Poissons d'or, Reflets dans l'eau » viennent vous obséder ici comme dans leur pays d'origine. Si l'on est un peu philosophe, l'on se prend aussi parfois à méditer dans son casque. Et les sujets de réflexion abondent ; par exemple sur la merveilleuse adaptation des formes au milieu chez tous ces pirates de la mer petits ou grands.

.....

La faculté des Sciences de Paris a installé sur les côtes de la Manche, à Wimereux, un superbe laboratoire dont le principal office est d'étudier les formes larvaires des êtres océaniques et leurs métamorphoses. Quiconque eut le bonheur de passer quelques jours au milieu des grands microscopes et de la bibliothèque d'un tel établissement, ne pourra plus regarder avec indifférence les gouttes d'eau de mer qu'un enfant recueille dans le creux de sa main ou laisse filer entre ses doigts. On y devine aussitôt la foule innombrable de ces riens à peine visibles. Le moindre d'entre eux représente, on le sait, un miracle d'organisation : dentelles ou rosaces divinement ouvragées par ces tout-petits dans la silice ou le calcaire. De vieux savants à l'enthousiasme difficile, imbus qu'ils sont parfois de préjugés matérialistes sont bien forcés de s'émouvoir quand ils viennent à parler des Diatomées, des Radio-laires, des Foraminifères, êtres faits d'une cellule, aussi délicates et si précieuses architectures. Et ce sont eux qui troublent toujours la transparence des eaux marines. Ce sont leurs débris qui, sur des milliers d'hectares, tapissent en certaines zones le fond de la mer ! Des générations de naturalistes ne sauraient en épuiser la simple description.

LIVRES ET REVUES (*)

Louis Ed. Thélémaque — *Miniature*

(Collection du Tricinquantaire, s. l. s. d.

Imprimé au Séminaire Adventiste, broch, 10 pages)

Recueil de dix sonnets en vers de un ou de deux pieds. Je regrette de ne pas épouser pour cette plaquette une admiration sans mélange car ma note pourrait alors se réduire à ceci : « Fort beaux ces vers brefs » et il faudrait que la postérité fût bien injuste pour ne pas retenir mon nom comme celui du fondateur de la critique monosyllabique.

Malheureusement, pour déplorer que M. L. E. Télémaque ne consacre pas son talent et son incontestable virtuosité à un genre moins ingrat il me faudrait recourir à des vocables si longs que le compte rendu dépasserait son objet — du moins en étendue.

A. M.

Gérard Duc — *Les trésors du Roi Christophe*

(Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres » s. d., 95 pages)

Voici l'histoire: Un extravagant concours de circonstances permet à un certain Margof, chambellan de Charles X, d'entrer en possession du secret des trésors du Roi Christophe. Poursuivi par la police, il réussit à s'embarquer pour Haïti avec la mission du baron de Mackau. Il gagne la citadelle Laferrière. Là, avec deux aventuriers recrutés pendant la traversée, après une escalade et quelques coups de pic, il découvre la manne. Une fois le partage fait, il rentre à Paris, pour y retrouver son amante fidèle et dépendante, et pour se réjouir de la chute du Bourbon. Un seul regret : Ferdinand, le propre fils du Roi, exilé en France, et de qui il tenait la révélation décisive, « avait succombé des suites d'une phtisie ».

S'il est une qualité qui ne fait pas défaut à M. Gérard Duc, c'est bien l'imagination. Il possède la veine « de cape et d'épée ». Ce serait sans doute trahir ses intentions que de vouloir passer « Les trésors du Roi Christophe »

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

au crible de la critique historique. Au demeurant, l'aventure est sympathique. Elle repose l'esprit. On cherche un trésor ; on le trouve ; on en profite. Quoi de plus régulier !... Il fallait aussi l'exil et la phtisie pour que tout ne soit pas, quand même, « pour le mieux »...

M. Gérard Duc écrit simplement. Le style aisé ajoute à l'agrément du conte. C'est bien, en somme, une « œuvre de jeunesse », comme le dit le préfacier, M. Antoinio Vieux. Toutefois, et pour que la jeunesse ne tourne pas à l'enfantillage, nous souhaitons que l'auteur nous donne d'autres travaux plus solidement assis, comme peut-être cette « Terre en gésine, roman paysan », en préparation.

P. M.

Philippe Sterlin — *Vévés Vodou*, Série I.

(Port-au-Prince, s.d., Ed Philippe Sterlin)

Sous une luxueuse couverture, finement reliée de cuir rouge et bleu, cet ouvrage d'environ soixante pages sur beau papier, non relié, nous offre une quinzaine de dessins représentant les « vévés » des principaux « loas » ou divinités vodou de rite Rada, chacun accompagné d'une courte notice explicative. Le vévé est un dessin géométrique tracé avec de la farine par le prêtre vodou à même le sol de son houmfort en l'honneur de la divinité qu'il désire particulièrement honorer. Chaque loa possède un vévé particulier qui illustre son rôle ou présente ses attributs sous une forme symbolique.

L'auteur, dans la préface, nous explique comment il n'eut d'abord pour ambition que d'utiliser les possibilités artistiques de ces vévés, encouragé d'ailleurs dans cette voie par S. E. M. Roger Dorsinville, ministre de la Santé Publique et grand défenseur, et mécène par ailleurs, du folklore haïtien. Au cours de son travail, le désir d'expliquer la signification de ces dessins, conduisit M. Sterlin à s'intéresser à l'aspect ethnographique de la question. Il adjoignit à chaque dessin un court texte contenant les renseignements essentiels sur le loa représenté, la signification des symboles et aussi les très curieuses formules d'invocation utilisées pour invoquer ces divinités.

Les dessins eux-mêmes, tirés en couleur sur papier noir, entourés d'un écusson — non rituel et ajouté simplement par l'auteur comme motif décoratif — révèlent un intérêt pictural certain. Sans doute le talent de l'auteur n'y est-il pas étranger si nous nous référons par exemples aux vévés représentés dans l'excellent ouvrage de Milo Marcelin consacré à la mythologie vodou et dont certains sont d'authentiques reproductions de vévés dessinés par des houngans ou encore au récent et considérable ouvrage de M. Milo Rigaud. M. Sterlin cependant — et nous n'avons aucune raison de

ne pas l'en croire — affirme qu'il a scrupuleusement respecté la tradition. Ceci prouverait alors que celle-ci est assez libérale et laisse une certaine marge à l'exécutant, pourvu que, sans doute, certains principes de base fussent respectés.

Quoiqu'il en soit, il reste que la littérature et l'art inspirés par le folklore haïtien demeurent enrichis d'un beau livre d'images et de renseignements intéressants et faciles à consulter sur quelques uns de ces loas aux noms pittoresques tels qu'Ogou Ferraille ou Papa Zaca.

De la sorte, on peut dire que M. Sterlin gagne sur les deux tableaux, l'artistique et le littéraire, et qu'il fait œuvre utile pour la diffusion de l'attachante culture populaire de ce pays.

Roland Devauges

CHRONIQUE

Conférences à Port-au-Prince

Le deuxième cycle des « Mardis » de l'Institut Français a été cette année particulièrement riche : il comprenait les conférences suivantes :

- Mardi 26 janvier : M. Max Bissainthe, Directeur de la Bibliothèque Nationale : « L'Histoire d'Haïti vue à travers les registres d'Etat Civil ».
- Mardi 2 février : M. Jacques Butterlin, Membre de la Mission Universitaire Française : « La vie et la mort des volcans ».
- Mardi 9 février : M. René Carré, professeur à l'E. N. S. : « Les bases scientifiques de la pédagogie ».
- Mardi 16 février ; M. Ralph Brown, Directeur de l'Institut Haïtiano-Américain: « Les chouans et la chouannerie dans la littérature française du 19e siècle ».
- Mardi 23 février : R. P. Brossard, de l'Oratoire de France : « Le personnage du prêtre dans le roman et le cinéma contemporain ».
- Mardi 9 mars : M. Lucien Bernot, attaché au Centre National de la Recherche Scientifique : « l'Ethnographie d'un village de France ».
- Mardi 16 mars : M. Charles-André Julien, professeur à la Sorbonne, Conseiller de l'Union Française : « Qu'est-ce que l'Union Française ? »
- Mardi 23 mars : M. Hénock Trouillot, journaliste, homme de lettres : « Sonthonax et les droits de l'homme à St.-Domingue ».
- Mardi 30 mars : M. Simon Lando, Directeur de l'Institut Français : « Une soirée parisienne : « La Première du Toussaint Louverture, d'Alphonse de Lamartine ».
- Jeudi 8 avril : M. Roger Le Tourneau, Professeur à la Faculté d'Alger : « Charles Peguy, poète ».

Films Documentaires

A l'issue de ces conférences les bandes documentaires suivantes ont été projetées :

- 26 janvier : Cher vieux Paris.
- 2 février : Les volcans.
- 9 février : Nos cousins des îles.
- 16 février : Mon ami Pierre.
- 23 février : Saint Bernard de Clairvaux.
- 9 mars : Matins de France.
- 16 mars : Palais Royal.
- 23 mars : Des sentiers et des rêves.
- 30 mars : L'Hospice de Beaune.
- 8 avril : Vézelay.

Nous avons dans notre précédente livraison rendu compte des cinq premières conférences de cette série.

*
* *

S'il était déjà populaire parmi les paysans de la vallée de la Gosseline, M. Lucien Bernot était, avant cette soirée du 9 mars, presque un inconnu pour le public de Port-au-Prince, aussi citerons-nous intégralement la vivante présentation qu'en fit M. Lando :

National du 15-3-54

Quand M. Lando présente M. Lucien Bernot

M. Simon Lando, Attaché Culturel près l'Ambassade de France et Directeur de l'Institut Français, s'est assigné la tâche d'introducteur des orateurs des « Mardis » de l'Institut. Il s'en acquitte d'ailleurs avec élégance.

Cette tâche se révèle encore plus aisée suivant la personnalité qui occupe la chaire. Facile, elle l'était pour ce qui concerne le sixième conférencier des « Mardis » de l'Institut : Mr. Lucien Bernot.

C'est le texte de la présentation de M. Lando que nous publions ci-dessous à l'intention de nos lecteurs.

Ce n'est pas un conférencier comme un autre. Vous n'allez pas tarder à vous en apercevoir. Nos orateurs des « Mardis » sortent habituellement d'un luxueux hôtel de Port-au-Prince ou de Pétionville ou d'une maison bourgeoise de ces localités. Celui-ci est venu de Marbial, près de Jacmel, et il

est venu à pied. Oui-dà, à pied. Et il n'empêche personne d'en faire autant.

Voici son itinéraire :

Vallée de la Gosseline, Chaîne de la Selle, Vallée de la Momance, Furcy, Kenscoff, soit au moins dix-neuf heures de marche. Arrivé à cette élégante station de montagne — je vous dois — pour être vrai — cette restriction — il a accepté de monter dans une voiture automobile ; le parcours n'était plus difficile, il estimait pouvoir faire comme tout le monde.

M. Lucien Bernot, ethnologue français, accomplit une mission de quatre mois pour le compte de l'Unesco. Il étudie la sociologie des milieux ruraux de Marbial. Quand il m'a rendu une première visite, il a bien voulu se recommander d'un de nos plus grands savants que j'ai eu la chance de fréquenter autrefois. Il aurait pu s'en passer : sa personnalité s'impose d'elle-même et d'emblée.

Né à Gien, petite ville située sur le cours moyen de la Loire, il y a une trentaine d'années, Lucien Bernot s'est, comme l'on dit, fait lui-même. Il a été ouvrier typographe avant d'être linguiste et ethnologue. Il a percé à la force des poignets. Attiré par la langue et la société chinoises, il s'inscrit à l'École des Langues Orientales et à l'Institut d'Ethnologie de Paris. Il est diplômé de l'une et de l'autre. Les civilisations paysannes sont sa grande passion. Il a d'abord exploré la campagne française. Il a poursuivi dans les collines des confins de Pakistan et de la Birmanie. Le voilà qui, pédestrian impénitent, parcourt les plaines et les mornes d'Haïti. Y a-t-il mode de locomotion plus indiqué pour observer le rural de tous les pays et, particulièrement, celui d'ici ? Pour s'enquérir de son comportement, de ses besoins, de sa vie familiale, de ses échanges. Il convient sans doute de mépriser pour un temps *command car*, *jeep* et avion. M. Bernot nous donne là une bonne leçon. Nous gagnerons à nous mettre à son école non seulement pour écouter ce soir son exposé sur l'Ethnographie d'un village de France, mais encore pour aborder nombre de problèmes haïtiens qui sont essentiellement, *massivement* ruraux.

Le jarret solide, la moustache joviale, le cheveu dru coupé ras, le cœur ouvert, il se fait le confident du paysan haïtien et presque son intime. L'amour et le travail aidant, il nous offrira, j'en suis sûr, mainte page pertinente sur la vie nouvelle qu'il s'est donnée et qu'il aimerait prolonger le long des ruisseaux et au son des *combites*. Je le remercie de s'être arraché à des tâches urgentes pour servir, dans cette enceinte, le rapprochement universitaire franço-haïtien. Cela lui vaudra, lorsqu'il reprendra le bâton du pèlerin pour regagner par le chemin des montagnes sa base de Marbial, d'être accompagné par les vœux sympathiques et joints de tous ceux qui, Haïtiens et Français, placent très haut, humainement et scientifiquement, les traditions populaires.

Simon Lando

Bien que l'ethnologie soit une science qui jouit d'un grand prestige en Haïti, beaucoup de profanes s'en font une idée fort incomplète, croyant qu'elle se consacre presque entièrement à l'étude du folklore. M. Lucien Bernot a contribué à dissiper cette erreur en nous présentant au cours d'un exposé concret et vivant, les résultats d'une enquête ethnographique qu'il a menée en 1949 dans un petit village du Nord-Ouest de la France. Pour nous faire comprendre l'évolution de tous les modes de vie de cette bourgade située aux confins de la Normandie et de la Picardie, donc à cheval sur deux provinces historiques comme sur deux régions naturelles, il dut faire appel aux données de l'histoire, de la géographie, de la linguistique, de l'économie et de la sociologie.

*
* *

De l'allocution que le Directeur de l'Institut prononça avant de céder la parole à M. le Professeur Charles-André Julien nous extrayons les passages suivants :

La Deuxième Conférence du Professeur A. Julien

Nouvelliste du 17-3-54

Avec la même aisance, une connaissance identique de son sujet, et un tact de tout premier ordre, le Professeur André Julien a, hier soir, cette fois sous les auspices de l'Institut Français d'Haïti, donné sa seconde conférence. Le sujet était extrêmement délicat. Il s'agissait de tracer la courbe qui va du colonialisme français pour aboutir à l'indépendance des Pays qui vivent sous l'administration française.

L'éminent conférencier a tracé le plus adroitement du monde cette courbe, signalant, avec impartialité et courage, les déficiences et les avantages des différents systèmes et faisant ressortir l'évolution, lente, peut-être, mais certaine, dont le dernier stade sera celui qui permettra aux populations associées ou membres de l'Union Française de disposer d'elles-mêmes et d'avoir leur constitution propre tout en étant en étroite corrélation de pensée et d'intérêt avec la France, comme c'est déjà le cas pour le Laos, le Viet-Nam et le Cambodge.

Par une attention toute spéciale, M. André Julien — et tous les Haïtiens qui étaient là en éprouvèrent une certaine fierté — M. André Julien a montré, texte à l'appui, que le statut actuel ou futur des anciennes colonies françaises se trouve, comme par une sorte de prémonition géniale, dans un des articles de la Constitution de 1801 de Toussaint Louverture, ce qui témoigne, une fois de plus encore, à quel point le précurseur avait de l'Avenir dans l'esprit.

Placée sous la double présidence de M. Mauclair Zéphirin, Secrétaire d'Etat de la Présidence, et de M. de Bercegol de Lile, Ambassadeur de France, cette conférence eut énormément de succès et cette fois encore, le public,

très dense ce soir-là, manifesta sa gratitude et sa satisfaction au conférencier par une belle ovation et des applaudissements nourris et répétés.

M. André Julien fut présenté par notre ami Simon Lando, Directeur de l'Institut Français d'Haïti, avec le talent et le sens de l'à propos qu'on lui connaît.

Quand M. Simon Lando présente Charles André Julien

National du 18-3-54

Après Arnaud Denjoy (de l'Institut), après Charles Robequain, après Jean Cuvillier, après Louis Barrabé, M. Charles-André Julien est le cinquième professeur à la Sorbonne à venir porter ici la bonne parole. Quand on considère la jeunesse de notre Maison et son éloignement de nos « bases », comment ne pas reconnaître dans ces visites — que nous voudrions encore plus fréquentes — une sollicitude particulière de cette Université de Paris qui n'a pas hésité à nous accorder, voilà quelques années, son patronage scientifique ? De cette Université de Paris que M. Jean Sarrailh, son Recteur, associait, le 21 janvier dernier, aux célébrations de l'Indépendance haïtienne au cours d'une cérémonie mémorable présidée par M. Gaston Monnerville et S. E. l'Ambassadeur Franck Lavaud.

C'est à cette grandiose manifestation, où notre Institut ne fut pas oublié, que fera écho la parole si compétente de notre illustre conférencier : elle procèdera des mêmes sentiments d'amitié et fraternité, du même culte d'un héritage commun, de la même exaltation de nos affinités.

M. Luc Grimard, Recteur de l'Université d'Haïti a exposé hier, ici même, les titres scientifiques, politiques, civiques et humains de M. Charles-André Julien. La presse et la radio ayant fait le reste, vous me dispensez, je le sais, des trop habituelles indications bio et bibliographiques.

A l'âge de 63 ans, notre hôte est ce qu'il a toujours été : un admirable savant doublé d'un homme d'action, un homme qui conçoit, une volonté qui crée, un cœur jeune qui répand amitié et sympathie.

Ses études l'ont familiarisé de longue date avec Saint-Domingue et Haïti. A cette connaissance née de la consultation des archives, des livres, des revues, d'une incomparable érudition enfin, il voulait ardemment substituer la découverte véritable et la présence charnelle. Le voilà tout exalté de pouvoir se promener dans les rues de Port-au-Prince et escalader nos mornes. Une joie qu'il goûte plus que toutes les autres, l'attendait : celle de retrouver, ayant pris place honorable dans la Cité, trois de ses anciens élèves de Paris : Marie Lucie Chancy et son mari Leslie Manigat ; et Mlle Adrienne Châtelain, licenciés ou docteurs de la Sorbonne ; sa famille spirituelle haïtienne, ce fruit vivant et indestructible de sa pensée et de son enseignement, la chère petite équipe qui sera bientôt renforcée par notre ami Jean-Baptiste Romain — son doctorat d'Etat en poche.

J'en ai dit assez, je pense, pour faire comprendre combien scientifiquement et sentimentalement, pareille visite s'imposait.

Quand M. Jean Charles André Julien pénétrait pour la première fois dans notre bibliothèque — personne n'était prévenu, croyez-moi — il l'a trouvée aussi bondée que celle de la Faculté des Lettres de Paris, aux heures de pointe. Il n'y avait pas une place vide. Passant à côté de toutes ces têtes penchées il aperçut une étudiante qui travaillait dans un de ses Cours imprimés de la Sorbonne.

Quand il a entretenu son premier public hier soir, au bout de quelques secondes nous avons tous été subjugués.

Il y a décidément entre lui et nous un charme : Il ne sera jamais rompu.

Placée sous le double patronage de LLEE. MM. Mauclair Zéphirin, Secrétaire d'Etat de la Présidence, Président du Comité du Tricinquantaire, et M. Roger de Bercegol, Ambassadeur de France, cette conférence avait attiré un public exceptionnellement nombreux. Ce n'est pas seulement en historien mais aussi en homme politique et surtout en homme de cœur que le Professeur Charles-André Julien a traité la délicate question qu'il avait choisie de nous exposer.

Sans entrer dans le détail de l'aspect juridique des problèmes, il a surtout insisté sur le généreux idéal qui a guidé des hommes tels que le Gouverneur Eboué et dont l'actuel statut de l'Union Française est l'inscription dans les faits. Ses auditeurs haïtiens ont été particulièrement sensibles à l'hommage qu'il rendit à Toussaint Louverture qui par une prémonition géniale avait déjà appliqué des principes très semblables dans la Constitution de 1801.

*

* *

Présentation par M. Lando de Hénock Trouillot

Haïti-Journal du 25-3-54

Accueillant M. Hénock Trouillot à la tribune de l'Institut, M. Lando signale d'abord les mérites du savant ouvrage, « Historiographie d'Haïti » que le jeune écrivain vient de publier en collaboration avec son frère Ernst et le Dr Catts Pressoir, puis il poursuit en ces termes :

Notre ami Hénock Trouillot a prononcé mardi de cette semaine sa conférence tant attendue sur « Sonthonax et les Droits de l'Homme à Saint-Domingue ». Malgré la menace de pluie, un nombreux public s'était rendu à l'Institut Français, Rond Point de la Liberté (Cité de l'Exposition) pour entendre le jeune et talentueux conférencier qu'on n'a point fait mentir l'ai-

mable présentation que voici de M. Simon Lando, Directeur de l'Institut et Attaché Culturel près l'Ambassade de France :

C'est sans doute une heureuse coïncidence qu'Hénock Trouillot reçoive notre hommage l'année du Cent-Cinquantième de l'Indépendance et la semaine même où est mise en vente à Port-au-Prince cette « Historiographie d'Haïti » (Mexico — Instituto Panamericano de Geografia e historia, 1953) qu'il a écrite en collaboration avec son frère Ernst et le Dr Catts Pressoir.

Voilà, en effet, un ouvrage qui ne tardera pas à être reconnu indispensable à tous ceux qui, étudiants, professeurs et chercheurs, s'intéressent au passé d'Haïti, et plus généralement, des Antilles. Passer en revue les principaux auteurs qui, nationaux ou étrangers, ont écrit sur cette île depuis le 16ème siècle jusqu'à la première moitié du nôtre (les écrivains encore vivants étant exclus) analyser et soumettre à une saine critique, en quelque trois cents pages, tant de relations de voyages, de récits et d'essais divers, était une sorte de gageure. Loin de succomber à leur tâche, les trois historiens haïtiens ont démontré victorieusement que, dans la patrie des Ardouin, des Madiou et des Pauléus Sannon, la Muse Clio ne cesse d'exercer son empire et de recruter des fidèles et des disciples.

A cet édifice, Hénock a certainement apporté une pierre importante. Mettant à profit l'érudition historique tant haïtienne qu'étrangère, il a étudié la période allant de 1827 à 1924, la subdivisant comme suit : Voyageurs et enquêteurs anglais ; Auteurs qui se sont inspirés de la tradition orale ; Auteurs qui ont consulté surtout des documents ; Polémistes ; Vulgarisateurs ; Auteurs de manuels.

La simple énumération de ces têtes de rubriques suffit à donner une idée de la vaste enquête qu'il a dû mener, de même que des qualités de jugement qu'il a dû déployer pour confronter, trier, peser des témoignages d'origine et de tendances diverses et parfois opposées. Ce n'est pas un mince mérite, en vérité que de parvenir à dominer une si abondante matière. Et Hénock Trouillot a à peine atteint la trentaine!... Sa formation est entièrement haïtienne. Je ne le soulignerais point si je n'avais le désir de saisir cette occasion pour rappeler l'excellence des Professeurs haïtiens. Notre conférencier est diplômé de l'Institut d'Ethnologie et fait largement honneur à celui qui en fut le fondateur et en est encore le principal animateur : le Dr Jean Price-Mars. Se partageant entre l'enseignement et le journalisme, il a collaboré à partir de 1939 à presque tous les quotidiens et périodiques de Port-au-Prince. Les loisirs, trop rares à son gré — que lui laissent ses deux absorbants métiers — il les consacre à ses travaux de recherche et de critique historiques, sans oublier l'ethnologie et la littérature pure.

En 1947, il publie *Chair, Sang et Trahison*, roman.

En 1948, *le Devenir du Métissage racial en Haïti*, essai ethnologique.

En 1950, *Beaubrun Ardouin, l'Homme Politique et l'Historien* (Institut Pan-Américain de Géographie et d'Histoire).

Ses « 150 ans de Prose Haïtienne » doivent suivre de peu l'Historiographie.

L'Institut Français le remercie de tout cœur d'avoir accepté de s'inscrire parmi ses orateurs. Il le félicite de tant de belles publications déjà faites ou en préparation. Il l'accueille avec toute sa tendresse, car ce sont de jeunes auteurs comme lui qui répondent de l'avenir de la science historique et des lettres haïtiennes.

Peu d'hommes politiques ont joui hors de leurs pays d'une popularité semblable à celle que Léger-Félicité Sonthonax sut conquérir à St.-Domingue. Membre de la deuxième Commission Civile nommée par l'Assemblée Législative pour faire appliquer les principes de la loi du 4 avril 1792, le jeune et dynamique jurassien ne tarda pas à reléguer dans l'ombre Ailhaud et Polvérel, ses collègues, tous deux beaucoup plus âgés, hésitants et timorés. Les déclarations prudentes qu'il fit au début de son séjour pour tenter de désarmer l'hostilité des colons ne trompèrent personne, car tous le savaient acquis à la cause de la liberté des noirs. Il favorisa d'abord les affranchis, puis s'appuya sur les esclaves révoltés et, poussant sa politique jusqu'à ses dernières conséquences, finit par proclamer la liberté générale.

Telles furent les grandes lignes de cet exposé solidement documenté mais exempt de tout pédantisme.

*

* *

La conférence de M. Lando a passé de beaucoup les promesses de son titre, car elle comportait une première partie que l'auteur avait modestement passée sous silence, consacrée à l'étude de l'œuvre elle-même. Par une analyse pénétrante, il a montré quel rôle l'expérience politique de Lamartine d'une part et des réminiscences de la vie sentimentale de l'autre ont joué dans la conception du poème dramatique de Toussaint Louverture. Puis après un bref résumé de l'intrigue, le conférencier signala les faiblesses de la pièce : erreurs historiques, insuffisance de la documentation, inégalité du style ; mais il insiste surtout sur la valeur dramatique de l'ensemble et le souffle généreux qui l'anime d'un bout à l'autre. Vient ensuite l'évocation pittoresque de la première représentation avec son atmosphère passionnée, des détails précis sur les interprètes, sur le succès matériel et l'accueil de la critique.

Rien, mieux que cette brillante leçon, ne pouvait préparer le public à la représentation de Toussaint Louverture qui devait avoir lieu dans la même salle, le vendredi suivant.

*

* *

Nous publions en première partie, sous le titre : « Silhouette » la présentation que fit M. Lando du Professeur Roger Le Tourneau.

Poète « engagé », poète exclusivement du terroir, desservi naguère par

des thuriféraires imprudents, Péguy ne jouit pas, peut-être, hors de France, de la faveur à laquelle son génie lui donne droit. M. Le Tourneau a montré par une étude d'autant plus convaincante qu'elle était plus nuancée, que l'auteur de « Jeanne d'Arc » est un poète profondément humain et que son œuvre peut émouvoir tout homme de cœur, quelle que soit sa patrie, quelles que soient ses croyances. Analysant la technique de Péguy, le conférencier a surtout insisté sur l'impression de puissance et de grandeur qui résulte de tous les procédés mis en œuvre. Il ne manque pas d'illustrer sa causerie de nombreuses lectures et fit apprécier dans ce domaine un talent que bien des acteurs professionnels pourraient lui envier.

*
* *

Conférences en Province

Sur l'invitation de M. l'Agent consulaire de France au Cap-Haïtien et de la colonie française de cette ville, MM. Roger Le Tourneau, Professeur à la Faculté d'Alger et Simon Lando, Directeur de l'Institut Français d'Haïti ont passé trois jours dans la « Métropole du Nord ».

Le vendredi 9 avril, M. R. Le Tourneau a parlé de « Charles Péguy, poète », cette causerie a été suivie de la projection d'un film sur « Claudel ». Le dimanche 11 avril, M. S. Lando a évoqué « Une soirée parisienne : La première de Toussaint Louverture, d'Alphonse de Lamartine ».

S. E. M. Pierre Liautaud, Grand-Officier de la Légion d'Honneur

Par suite d'une malencontreuse erreur matérielle dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs, la présente note n'a pas pu figurer dans notre précédent cahier.

S. E. M. Pierre Liautaud, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et de l'Education Nationale vient d'être élevé par le Gouvernement français au grade de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

A cette occasion, le mardi 26 janvier, un grand dîner réunissait autour de M. l'Ambassadeur de France et de Madame Roger de Bercegol, le Ministre et Madame Pierre Liautaud, des représentants du Corps Diplomatique et de hautes personnalités haïtiennes. Au champagne, M. Roger de Bercegol remit à son hôte le diplôme et les insignes de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Du discours que prononça alors notre représentant, nous extrayons le passage suivant : ...« L'hommage du Gouvernement français souligne à nouveau de lui-même la part qu'il prend aux fêtes du Cent-Cinquantième de l'Indépendance, puisque les hautes fonctions que vous détenez peuvent être considérées comme un symbole de la souveraineté d'un pays ».

« Après la séparation politique entre nos deux pays, et en dépit de celle

qu'impose la géographie, des liens plus forts se sont progressivement substitués : ceux de l'estime, de l'esprit et du cœur. Aussi peut-on dire qu'en 1954 nos deux nations se complaisent à se reconnaître sœurs par leur culture, leur communauté de langue, leur religion, comme par leur foi dans un même idéal d'humanisme et de fraternité humaine... ».

Les remerciements d'usage terminés, M. Pierre Liautaud a cité un passage de la belle préface que M. Charles Braibant, Directeur des Archives Nationales de France, a écrite pour le catalogue de notre Exposition Toussaint Louverture, puis il poursuivit en ces termes : « Que de contacts entre nos deux patries qui, à travers une même langue, merveilleux instrument de clarté et de précision, puisent à la même source latine les éléments de leur pensée et de leurs sentiments. Haïti s'honore, malgré les handicaps que cela lui vaut parfois, de sa position privilégiée de porte-étendard, en Amérique, d'une des plus vieilles cultures de la vieille Europe.

« Cette culture, les dévoués missionnaires français la font partager à nos enfants, un Institut Français la répand depuis quelques temps, nos adolescents vont à la source même s'y abreuver... ».

A l'occasion de cette si haute distinction, « Conjonction » présente au Grand Maître de l'Université d'Haïti ses très respectueuses félicitations.

*M. Edouard Estève,
Chevalier de la légion d'Honneur*

C'est avec une vive satisfaction que nous avons appris que M. Edouard Estève, le banquier et économiste haïtien bien connu a été décoré de la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

A ce grand ami de notre pays et de notre maison, nous adressons nos bien sincères félicitations.

Séjour du Professeur Charles-André Julien

M. Charles-André Julien, Professeur à la Sorbonne et Conseiller de l'Union Française, est arrivé à Port-au-Prince le samedi 13 mars.

Agrégé d'Histoire, il occupe actuellement la chaire d'Histoire de la colonisation à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Il a été élu à l'Assemblée de l'Union Française en 1947 et s'est vu renouveler son mandat en 1952. Une énumération, même incomplète, des charges administratives et politiques qu'il a remplies, la liste des travaux scientifiques qu'il a lui-même réalisés ou qu'il a dirigés, dépasseraient le cadre de cette chronique. Signalons cependant qu'il dirige aux « Presses Universitaires de France », la grande collection « Pays d'Outre-Mer. Colonies. Empires. Pays autonomes » qui a déjà publié vingt-et-un volumes parmi lesquels la belle « Anthologie de la poésie nègre et malgache de langue française » qui a tant contribué à populariser hors de leur pays, en même temps que ceux de divers poètes de l'Union

Française, les noms de L. Laleau, de J. Roumain, de J. F. Brierre, de R. Béalance, ec.

Héros des deux guerres (engagé volontaire au début de la première guerre il fut gravement blessé et réformé à 100%, actif résistant au cours de la seconde, il fut l'objet de trois ordres d'arrestations), M. C.-A. Julien n'est pas seulement un homme de cabinet; c'est sans doute une des raisons de son prestige auprès de ses étudiants pour qui il n'est pas seulement un professeur, mais un maître, ainsi qu'en peuvent témoigner Mlle Adrienne Châtelain, M. Leslie Manigat et plusieurs autres jeunes haïtiens récemment revenus de France.

Outre la conférence qu'il a faite dans le cadre des « Mardis » et dont nous rendons compte par ailleurs. M. C.-A. Julien a prononcé deux autres causeries à Port-au-Prince: l'une eut lieu le lundi 15 mars à l'Institut Français et sous le patronage de l'Alliance Française, elle avait pour titre: L'avènement du bon sauvage. Dans l'autre, il étudia « Les fondements de la politique royale dans les Iles au XVIIIème siècle ». Cette dernière manifestation, placée sous l'égide de la « Société d'Histoire de Géographie et de Géologie d'Haïti » eut pour cadre le Lycée du Tricinquantaire, le mercredi 17 mars.

Après un court voyage au Cap-Haïtien, notre éminent visiteur a repris l'avion à destination de la France le 22 mars.

*
* *

Communication du Directeur de l'Institut Français sur l'écriture authentique de Toussaint Louverture.

Le mercredi 17 mars à 5 heures du soir, au Lycée du Tricinquantaire, avant la dernière conférence du Professeur Charles-André Julien, M. Simon Lando, Directeur de l'Institut Français, a publié une savante communication sur l'écriture authentique de Toussaint Louverture.

Après avoir constaté que, s'il existe en Haïti de nombreux documents portant la signature de Toussaint Louverture, on n'y trouve aucune pièce authentique rédigée de sa main, l'orateur a présenté trois séries de documents autographes appartenant à des époques différentes de la vie du précurseur de l'Indépendance haïtienne. Il a projeté sur un écran des photocopies de ces textes réalisées par ses soins et indiqué leur provenance en citant la cote des Archives Nationales de France et celle du catalogue de l'Exposition Toussaint Louverture de l'Institut Français où ces poèmes avaient figuré en bonne place. Ensuite en un sobre et pertinent commentaire, faisant appel à la fois à la graphologie, à l'histoire et à la psychologie, il a montré qu'on ne peut conserver aucun doute raisonnable sur l'authenticité de ces documents.

Cette mise au point ne saurait manquer de rendre de précieux services aux historiens, archivistes et chercheurs haïtiens.

Une personnalité Française visite Haïti

M. Gabriel Warluzel, délégué général de la Revue « Plaisir de France » est arrivé à Port-au-Prince le 24 mars.

Combattant de la dernière guerre mondiale, chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Rosette d'Officier de la Médaille de la Résistance, M. G. Warluzel, une fois la paix revenue fut élu Maire du XVI^e arrondissement de Paris et Conseiller Général de la Seine. Il consacre actuellement son activité au grand reportage. C'est à ce titre qu'il a séjourné environ trois semaines parmi nous pour recueillir les éléments d'une présentation d'Haïti par un chapitre qui figurera dans un des numéros mensuels de la revue « Plaisir de France ».

Séjour du Professeur Roger Le Tourneau

Dans le cadre de la participation de la France à la saison du Cent-cinquantième de l'Indépendance, le Gouvernement français a prié M. Roger Le Tourneau, Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, en tournée de Conférence dans les Universités des Etats-Unis de bien vouloir inclure Haïti au nombre des pays qu'il devait visiter. Se rendant de bonne grâce à cette invitation, M. R. Le Tourneau est arrivé à Port-au-Prince le 5 avril.

Nos lecteurs trouveront en première partie la présentation de ce brillant universitaire et nous avons, au début de cette chronique, rendu compte de la conférence qu'il prononça à l'Institut Français sous le haut patronage de S. E. M. Pierre Liautaud, Ministre des Relations Extérieures et de l'Education Nationale. Prenant encore la parole le lundi 12 avril au Lycée Pétion, sous la double égide de cet établissement et de l'Alliance Française, il a exposé : « Ce qui résiste au temps dans l'œuvre de Marcel Proust », illustrant cette étude de nombreuses lectures extraites de l'œuvre du grand écrivain. Le mardi 13 avril, répondant à l'invitation de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie il a fait une magistrale leçon sur l'« Art Musulman en Afrique du Nord ». Cette causerie qui eut lieu à l'auditorium de l'Institut était copieusement illustrée par la projection de belles photographies apportées par le conférencier.

Représentation du Toussaint Louverture d'Alphonse de Lamartine, à l'Institut Français

Ce grand drame populaire de Lamartine n'avait jamais été joué en Haïti, aussi l'Institut Français a-t-il jugé particulièrement opportun de faire cette création au cours de la saison du Tricinquantième.

En dépit de ses anachronismes et de quelques entorses à la vérité historique, en dépit de quelques « ficelles » méldoramiques un peu grosses et de quelques vers assez plats, cette pièce, animée d'un généreux idéal humain, est fort émouvante et ses qualités l'emportent de beaucoup sur des défauts bien plus sensibles à la lecture qu'à la représentation. Cette impartiale exal-

tation des mérites du précurseur de l'Indépendance haïtienne n'est sans doute pas une des moindres causes de la faveur dont jouit ici son auteur.

La préparation de ce spectacle qui exige quinze acteurs, de nombreux figurants, quatre décors et des coutumes qu'il a fallu réaliser spécialement, représentait un effort considérable dont la charge principale a été assumée avec succès par M Gabriel Imbert, secrétaire général de la Section des Spectacles de l'Institut Français.

S. E. M. Mauclair Zéphirin, Secrétaire d'Etat à la Présidence de la République, avait bien voulu, en sa qualité de Président du Comité du Tricinquantaire de l'Indépendance, accepter le patronage de cette manifestation, qu'il a si puissamment contribué à réaliser.

La première représentation a eu lieu le mardi 6 avril, jour anniversaire de la Première de la pièce à Paris. devant une salle presque comble, aux premiers rangs de laquelle on distinguait la plupart des membres du Gouvernement de la République ainsi qu'une bonne partie du Corps Diplomatique.

Les applaudissements prolongés qui ont salué la fin de chaque acte ont marqué que les acteurs, haïtiens et français, se sont tirés à l'entière satisfaction du public d'une tâche pour tous très difficile et pour certains — je pense en particulier à M. Pierre Blain, interprète du héros — presque écrasante.

La pièce a été reprise deux fois à l'Institut au cours du mois d'avril et plusieurs villes de province ont déjà exprimé le désir qu'elle leur soit prochainement présentée.

Deuxième Saison de « La Comédie de Paris » en Haïti

« La Comédie de Paris », en raison de la haute qualité des spectacles qu'elle présente avait obtenu cette année le double patronage du Gouvernement français et de celui de la République d'Haïti. Michel Gudin et ses camarades ont atterri à Chancellerie le 23 février et ont séjourné parmi nous jusqu'au 13 avril (avec une interruption d'une huitaine de jours pour une série de représentations données à Cuba).

Comme l'an dernier le répertoire de cette compagnie était bien choisi et réalisait un heureux équilibre entre les auteurs classiques et contemporains. Il comprenait les œuvres suivantes : Racine « Britannicus » ; Molière « L'Avare » ; Musset « Les caprices de Mariane » ; Claudel « L'Annonce faite à Marie » ; de Flers et de Croisset « Les vignes du Seigneurs » ; Tristan Bernard « L'anglais tel qu'on le parle » ; Paul Raynal « Napoléon unique » ; Michel Duran « Liberté provisoire » ; Albert Husson « La cuisine des anges » ; Lucien Agostini « Impromptu ».

Dix-sept représentations ont eu lieu à Port-au-Prince : douze au Théâtre Rex pour le grand public et cinq à prix réduit pour les étudiants et les écoliers à l'auditorium de l'Institut. M. Michel Gudin avait apporté quelques modifications dans la composition de sa troupe, mais elles n'ont en rien diminué la valeur artistique de l'ensemble ; et si les spectateurs ont déploré l'absence

de certains des artistes qu'ils avaient applaudis il y a un an, ils n'ont pas fait un accueil moins chaleureux au talent des nouveaux venus. Quant aux décors et aux costumes, ils étaient plus soignés encore que ceux que nous avons pu voir au cours de la précédente saison ; aussi un succès accru a-t-il justement récompensé ce louable effort. C'est un fait particulièrement heureux que près de six mille enfants et jeunes gens de la capitale aient pu pour une somme des plus modiques assister à d'excellentes présentations de pièces de Racine, Molière, Claudel.

Notons enfin que pour donner, dans la mesure du possible, satisfaction au public de la province, la « Compagnie de Paris » a monté quatre spectacles aux Cayes et autant au Cap-Haïtien.

IN MEMORIAM

Docteur Jean Martin

Nous avons, dans notre précédent cahier, rapporté la triste nouvelle du décès du Docteur Jean Martin, qui avait été en 1949 et 1950, Professeur à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince. Voici l'hommage que lui consacre, sous la signature de J. Hamburger, « La Presse Médicale » du 3 avril :

« Le cœur le plus noble, l'âme la mieux trempée, le caractère le plus loyal et le plus généreux qu'il soit donné de rencontrer, tel apparaissait Jean Martin à ceux qui avaient la chance de le connaître.

« Je me souviens du jour où, vers la fin de ses études de médecine, pressé par les nécessités matérielles, Jean Martin décida d'abandonner Paris et la carrière hospitalière pour aller ouvrir un cabinet en banlieue : c'était, pour lui, l'abandon des rêves qu'il avait caressés depuis son entrée à l'Université. Toutes les forces de ses ambitions déçues et l'ardeur brûlante qu'il apportait à toutes choses, il allait les mettre au service de cette activité nouvelle ; en quelques mois, il devint un grand médecin praticien, un de ceux qui démontrent par l'exemple que ce métier est sans doute le plus beau et le plus complet de tous.

Tout autre que Jean Martin eût été pleinement satisfait d'une telle réussite. Tous ses amis se réjouissaient pour lui d'un aussi franc succès et le prenaient souvent pour modèle d'une carrière harmonieuse et pleine. C'est alors que Jean Martin fit quelque chose d'extraordinaire : il retourna à la Faculté et décida d'apprendre l'anatomie pathologique. Pendant de longs mois, il s'astreignit chaque jour à trouver le temps nécessaire pour s'initier à cette science difficile. Le jour vint où ses connaissances en ce domaine furent suffisantes pour que le Professeur Pasteur Vallery-Radot lui confie, sur la suggestion de Mlle Gauthier-Villars, la direction des laboratoires d'Anatomie pathologique de son service. Là, il devint bientôt fort expert dans la lecture des coupes de reins malades. Pendant les dix années qui suivirent, il publia un grand nombre d'articles et notes dont la plupart portent sur les difficiles problèmes des lésions histologiques des néphropathies.

La guerre devait révéler une autre face du caractère de Jean Martin. Il avait vivement ressenti la défaite et l'invasion allemande. Dès les premiers jours de l'occupation, il montra si ouvertement sa volonté de résistance que ses amis s'effrayaient de son imprudence. Puis il forma un noyau actif d'une trentaine d'hommes et entra dans les organisations résistantes, d'abord à l'O. C. C., puis à Libération-Nord. Il diffusa un journal clandestin et finalement, à la libération de Paris, s'engagea dans l'armée du Rhin. Là, on lui offre le poste de médecin-commandant auquel il a droit : il demande à abandonner ses 4 galons pour servir comme sous-lieutenant d'infanterie et choisit même d'être chef de section dans un commando de choc. « Magnifique entraîneur d'hommes, le 21 janvier 1945, dans la forêt de Nonnenbruck, s'est particulièrement distingué par ses qualités exceptionnelles de calme et de courage, de commandement et d'ardeur combative ; son unité ayant été bousculée par une contre-attaque allemande appuyée de chars, a su grouper autour de lui une section formée d'éléments disparates et a tenu tête à l'ennemi en s'accrochant au terrain dans les bois, dans des conditions atmosphériques et de combat indescriptibles. A enrayé les infiltrations ennemies et a contribué largement, par sa décision irrévocable, à sauver la situation. S'est imposé à sa troupe par ses qualités qu'il a continué à déployer jusqu'à la fin de la période d'opération, pendant vingt jours. » Telle était la citation qui paraissait au Journal officiel, le 16 octobre 1945, et qui lui valait la croix de guerre avec palme. Qu'on lise encore cette note du Colonel Bouvet, qui montre bien qui était Jean Martin : « Je soussigné, Colonel Bouvet Commandant le 3e Groupement de choc, certifie que le 20 avril 1945, à 16 heures, le sous-Lieutenant Jean Martin, dont la section assurait la garde du Rhin devant Diebolsheim, accompagné de son adjoint, passant outre aux ordres formels qui lui avaient été donnés, a franchi le Rhin. Il profita de cette traversée pour explorer quatre cents mètres de rive, ramener du matériel de guerre et quatre prisonniers dont un feldwebel. Il faisait ainsi les premiers prisonniers ramenés de la rive allemande à la rive française du Rhin par le 3e Groupement de choc. Grâce aux renseignements donnés par ces prisonniers, le 3e commando traversait le Rhin le lendemain matin au point exploré la veille par le sous-lieutenant Martin et son détachement, opérant ainsi sa jonction sur la rive allemande avec les premiers blindés français qui descendaient du Nord. Les faits sus-cités ont valu au sous-lieutenant Martin l'attribution de trente jours d'arrêts de rigueur qui ont été exécutés. »

Cependant, la guerre terminée, Jean Martin reprit avec une nouvelle ardeur ses travaux d'anatomie pathologique, joignant à son activité de recherche un désir très vif d'enseigner. Aussi accepta-t-il d'être envoyé en mission à Haïti comme professeur d'anatomie pathologique.

Titulaire de cette chaire pendant près de deux ans, il apporta toujours le même enthousiasme juvénile à l'étude cette fois de la pathologie exotique et à l'instruction des étudiants.

De retour en France, il ressentit les premiers signes de la maladie qui devait l'emporter. Mais, jusqu'à ce que ses forces le trahissent, il refusa

d'abandonner sa tâche. La médecine parisienne perd avec Jean Martin un anatomo-pathologiste de valeur, ses amis un homme irremplaçable.

J. Hamburger.

Paul Jaume

C'est avec une douloureuse stupéfaction que, dans la première quinzaine de mars, les nombreux amis qu'il comptait en Haïti ont appris, par les journaux français, la mort de M. Paul Jaume, agrégé de philosophie, professeur au lycée Janson de Sailly.

Ce brillant universitaire français a passé un an en Haïti (de juillet 1951 à juillet 1952) en qualité d'expert en éducation de base délégué par l'UNESCO. Sa profonde culture, sa compétence jamais en défaut, son dévouement lui gagnèrent l'estime totale des autorités haïtiennes à qui il prêtait sa collaboration ; les remarquables conférences qu'il prononça soit à l'Institut Français, soit à l'Alliance Française, soit à l'Institut Haïtiano-américain, lui valurent l'admiration unanime du public cultivé ; enfin par sa générosité, son inaltérable bonne humeur et son sens de l'humain il avait conquis la sympathie de tous ceux qui l'approchèrent.

« Conjonction » présente ses respectueuses condoléances à sa famille et en particulier à son épouse et à sa fille.

Nous reproduisons ci-dessous la belle présentation que fit M. Laleau de notre regretté compatriote, avant la conférence qu'il fit à l'Alliance Française sur « la culture et la technique » :

« Ce n'est jamais sans ennui que l'on joue les carabiniers d'Offenbach. Et à croiser le Ridicule, le paradoxe perd de son élégance. Mais comment prévoir des rencontres telles, et fâcheuses, et se prémunir contre elles ?

« S'il m'arrive d'introduire auprès du public informé que vous êtes quelque'orateur de passage ou d'un soir, le hasard hostile veut que ce soit un écrivain commodément installé dans une célébrité universelle : André Maurois ; ou un jeune poète tout ruisselant de son fougueux génie et déjà en conversation ou en coquetterie avec la Gloire : Aimé Césaire ; à moins que ce ne soit un essayiste aux premières rangées de la notoriété haïtienne : le Dr. Price-Mars ou un universitaire que vous revoyez : René de Messières, et qui vous a été présenté auparavant, par quelque spécialiste, du genre.

« Ce soir encore, j'arrive trop tard. Mais l'aventure, à cause même de ses risques, est provocante. Elle induit à l'audace et sollicite à l'imprudence. Je m'interposerai donc entre M. Paul Jaume et vous. Et ce sera pour vous rapprocher davantage l'un de l'autre.

« Dire qu'il vous est connu, ce serait peu. La fois où, devant vous, sous vos yeux, il démonta pièce par pièce, et remonta, sans effort et comme en se jouant, le mécanisme délicat de l'éducation de base, vos applaudissements, il m'en souvient, lui signifièrent une admiration sans partage où les mains furent

à cette occasion, les dociles interprètes de la pensée et du cœur. Ceux qui, comme moi, ont le privilège de l'observer dans ses attributions de fonctionnaire haïtien, n'ignorent pas la conscience et la compétence qu'il y prodigue. Je me tairai de sa discipline et de son énergie. Mieux que moi en attestent ces injections massives de vitamines qu'il a administrées à l'Expérience-pilote de Marbial et la collaboration de tous les jours qu'il apporte au Chef de notre Université.

« Et donc, pour émettre du neuf à propos de M. Jaume, il faut tenter de pousser aux marges le normalien, l'Agrégé d'Université, le professeur de Philosophie, le pédagogue, le Chargé de mission en Afrique Occidentale, l'inspecteur d'Académie, l'élaborateur du Plan d'Education de base de l'UNESCO, l'auteur des différentes études sur l'emploi pour l'enseignement du français, des procédés audiovisuels, etc ; et, plus près de nous, le Chef de mission d'Assistance Technique en Haïti.

« Je me soucierai plutôt du patriote sous les armes. Et ce ne sera pas sans lui être, dès l'abord, reconnaissant de la manière dont il porte sa force d'âme et du triple silence dont il barde le souvenir de ses exploits, comme pour descendre la vaillance à la portée de tous et nous faire croire que, pour y atteindre, il n'est que d'être un homme, métier, d'ailleurs, passablement laborieux, et d'autant plus captieux qu'ouvert à chacun, on le croit accessible à tous.

« Officier mobilisé en 1939, il a fait, avec foi, ce qu'on a drôlement appelé la drôle de guerre. Sa croix en témoigne. Et s'il porte avec elle, la médaille des évadés, c'est qu'il n'a pu accepter de rester passivement prisonnier, tandis qu'en terre française, s'organisait la lutte contre l'occupant. Il s'évada. Et ce fut pour aller plus fructueusement risquer sa vie dans le maquis. Quoiqu'en pense Jean Paulhan qui, pourtant, en fut, la Résistance constitue une des pages culminantes de l'Histoire du Sacrifice et de l'Honneur. Et si les injustices de l'épuration l'éclaboussèrent quelque peu, tout cela n'est-il pas emporté par la pureté de tout ce sang qui coula pour la délivrance de la France et le sauvetage de la Liberté du Monde ?

« Lorsqu'au triomphe, d'autres récoltèrent des légitimes récompenses, M. Jaume retourna, lui, tout simplement à l'enseignement.

« Là aussi, il s'évada. Et ce fut des formules fissurées qui perdaient leur jus, des systèmes en désuétude à qui les circonstances venaient d'infliger un cruel démenti. Il s'adonna à trouver aux problèmes modernes d'éducation, des solutions plus consonnantes à l'actuelle condition humaine, plus congruentes à une époque où les frontières s'assouplissent et ne se voient que de très haut, de la carlingue des quadrimoteurs ; où le « nationalisme au couteau » ne provoque plus que haussement d'épaules et sourires ; où l'Histoire, revisant ses valeurs et intervertissant l'ordre de sa hiérarchie, — et malgré les déflagrations atomiques qui, d'un Continent à l'autre, perpétuent un tonitruant dialogue, — où l'Histoire elle-même laisse les coins d'ombre aux grands capitaines et aux tumultueux conquérants, et réserve ses têtes de chapitres à l'inventeur,

au Philosophe et aux apôtres de la Paix. Modifiant les facteurs du problème, elle s'évertue désespérément à élargir les droits étriqués du Citoyen, aux prérogatives inhérentes à la personne humaine ; à n'exalter l'action que tout autant qu'elle est la sœur du Rêve ; à jumeler l'intelligence « cette petite chose à la surface de nous-mêmes » au sentiment, « cette grande chose aux profondeurs de nous-mêmes ; à ne tolérer de visas que s'ils sont planétaires ; à nous assigner comme Patrie, le Globe lui-même ; à nous inculquer enfin que, pour distincts qu'ils soient de langue, de traditions, de coutumes, de confessions ou de couleurs, les êtres humains restent, sinon des frères, à tout le moins des semblables et qu'il n'est guère de distance qui leur interdise de se sentir l'un le prochain de l'autre, surtout aujourd'hui où la Culture tend à être universelle, où le destin de l'Homme est remis en question et qu'aux décombres des tours d'ivoire abattues, on voit, qui se confondent à celles de ses habitants, les lignes de vie de la Planète elle-même. Il faut bien convaincre Julien Benda d'erreur qui voudrait que l'Humanité n'avancât que par l'injustice et que toute civilisation fût contradictoire de l'équilibre et de l'équité.

« Tout cela, peut-être, excède nos fragiles possibilités. Et, sans doute, est-ce folie que d'aspirer à une fusion des cœurs dans un Univers unifié ou fédéré, par-dessus les incompréhensions héréditaires et ces préjugés à quoi l'éternité semble avoir octroyé des gages précieux, renouvelés et revigorés d'âge en âge.

« Mais d'un rêve trop grand pour soi, à qui l'événement signifie des refus successifs, toujours quelque profit survit, trainée de lumière dans la conscience, élévation de tension de l'âme, bouffées nouvelles d'optimisme dans la pensée, recrudescence en nos capacités d'une confiance trop souvent démissionnaire. Tandis que l'espoir qui trop tôt, arrive à s'intégrer dans la chair vive de la réalité, — vécu l'enthousiasme transitoire de la satisfaction, — ne laisse en nous que la paralysante lassitude dont s'accompagnent les déceptions imprévues. Les réussites sans obstacles ne sont que d'éclatantes funérailles.

« Et c'est ici que la Technique qui manque d'âme, se conjoint à la Culture, qui en a un supplément, comment eut dit Bergson. La Technique, capable de tout le mal quand elle prétend au self-government ; mais, au contraire, apte à tout le bien, dès qu'elle élit comme accélérateur ou frein, la Culture. Confusion des temps que nous vivons. Des termes de machine nous viennent aux lèvres, même aux instants où il est question de choses de l'esprit.

« Mais je m'aperçois que, chronophage, insouciant, je grignote l'heure de la conférence et me risque aux plates-bandes mêmes de l'orateur. Vous en apprécierez mieux, et davantage, l'enrichissant plaisir que vous allez devoir à celui qui, « parlant comme personne, la langue de tout le monde », se propose de vous guider dans cette promenade que je sais qui sera courte, en compagnie d'une dame, rajeunie à outrance, extrêmement volubile et avantageuse à l'excès : la Technique ; et d'une grand'mère acquiesçante, circonspecte et méditative : la Culture qui, dans le désarroi d'un siècle automatique, cruel au loisir et meurtrier au Songe, continue, — rendons-en vite grâce à Dieu, —

continue, malgré tout à se porter à merveille et, suivant une hiérarchie qu'elle a scrupuleusement établie, à mettre à la place qui lui est convenante, chaque être et chaque chose.

« Voici, enfin M. Paul Jaume. »

L. L.

Expositions

Du 13 mars au 13 avril, l'Institut Français a présenté dans son hall une exposition de tableaux et de céramiques de M. Luckner Lazard : peintures à l'huile, tempéras, sur toile et papier, assiettes et plats polychromes. Ce jeune artiste, qui a travaillé pendant deux ans en France, compte parmi les plus doués de sa génération. Le catalogue de l'Exposition s'ouvrait par une présentation du peintre par M. Simon Lando dont nous publierons le texte dans notre prochain numéro.

A partir du 8 avril, à l'occasion de la conférence de M. R. Le Tourneau, ont été exposés trois panneaux de photographies consacrées à l'architecture musulmane aux danses et bijoux berbères et, dans une vitrine, des objets d'art d'Afrique du Nord (tentures et cuivres ciselés).

Des Français d'Haïti à l'honneur

Sur la proposition de S. E. M. Roger de Bercegol, le Ministre français de l'Education Nationale a nommé au grade d'Officier d'Académie, un certain nombre de Français résidant en Haïti pour services rendus dans le domaine de l'enseignement.

Voici la liste des décorés :

Le Chanoine honoraire, Paul Bellec, Vicaire général de l'Archevêché.

Le Chanoine Louis Lanoe, Curé de St. Antoine, Port-au-Prince.

Le R. P. Victor Schneider, Directeur du Centre de rééducation de Port-au-Prince, (Congrégation du St. Esprit).

Le R. P. Laurent Henninger, Professeur au Petit Séminaire Collège St-Martial, (Congrégation du St. Esprit).

Le C. F. Anatole-Joseph, Directeur de l'Institution St-Louis de Gonzague, (Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne).

Le C. F. Clément-Pierre, Directeur de l'Ecole des Frères, Cap-Haïtien.

Sœurs Madeleine de St. Eugène et Ludovic de Jésus, professeurs à l'Institution du Sacré-Cœur de Turgeau (Congrégation des Filles de la Sagesse).

Sœur Michel du Crucifix, professeur à l'Institution des Gonaïves, (Congrégation des Sœurs de St. Joseph de Cluny).

M. Jacques Butterlin, professeur à l'Institut Français d'Haïti.

En outre le grade de Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique a été attribué à la Sœur Gabriel de la Présentation, de la Congrégation des Sœurs de St. Joseph de Cluny, supérieure de l'Hôpital de St-Marc et à la Sœur Angèle du Rosaire, provinciale des Filles de la Sagesse. Enfin la Sœur Marie-Thérèse de la Croix, de la Congrégation des Sœurs de St. Joseph de Cluny, supérieure de l'Orphelinat de Port-au-Prince a été nommée Chevalier de l'Ordre du Mérite social.

A toutes et à tous, et en particulier à notre collaborateur Jacques Butterlin nous adressons nos plus chaleureux compliments.

Le Tourisme est l'Art de bien Voyager

Faire bien Voyager est l'Art de

 *Agence Citadelle*
VOYAGES 

52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294

Directeur : PIERRE CHAUVET

TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS

AU TARIF OFFICIEL



**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAÏTI
*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Haïti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux États-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

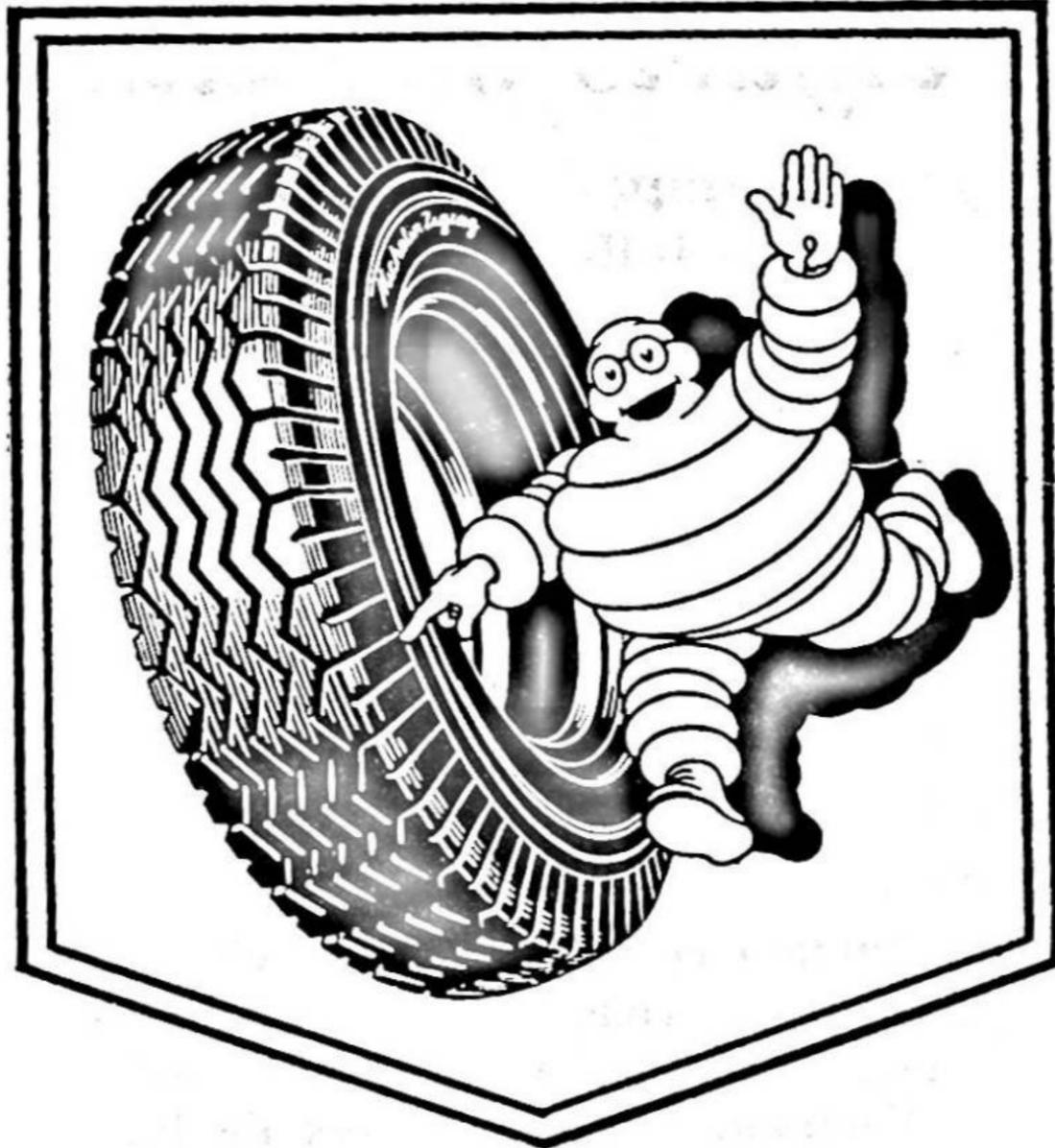
ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.**

MICHELIN



L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255

REGIE DU TABAC

*Voila enfin ces
Cigares merveilleux*

Les **MA GLOIRE**
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux **CIGARES ETRANGERS** ;
sans oublier

Les bons : **VEVEY**
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces **CIGARES** excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces **CIGARES** :
au « **Sensation Bazar** » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux **Magasins de l'Etat**.

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE

(1864-1889)

FREMY SEJOURNE

(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE

(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

VIENT DE PARAITRE
Aux Editions **Henri DESCHAMPS**

Haiti-Chérie

Le magnifique album de photographies prises
PAR

MARCEL ISY-SCHWART

Photographe et Cinéaste français
Réalisateur du Film sur HAITI

L'ATLANTIDE DES CARAIBES

présenté dans l'enthousiasme à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien
après avoir attiré plus de 15.000 spectateurs
à la Salle Pleyel de Paris en Février 1953

1 Volume de 208 pages relié grand luxe 10" x 12"
217 reproductions dont 18 en couleurs
qui, accompagnées d'un texte explicatif en français et en anglais
constituent le documentaire le plus complet sur notre île
merveilleuse.

L'exemplaire : \$ 6.50

Henri DESCHAMPS
P. O. Box : 164
Port-au-Prince, Haïti

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

Telles sont les caractéristiques
de la traction avant

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE

ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

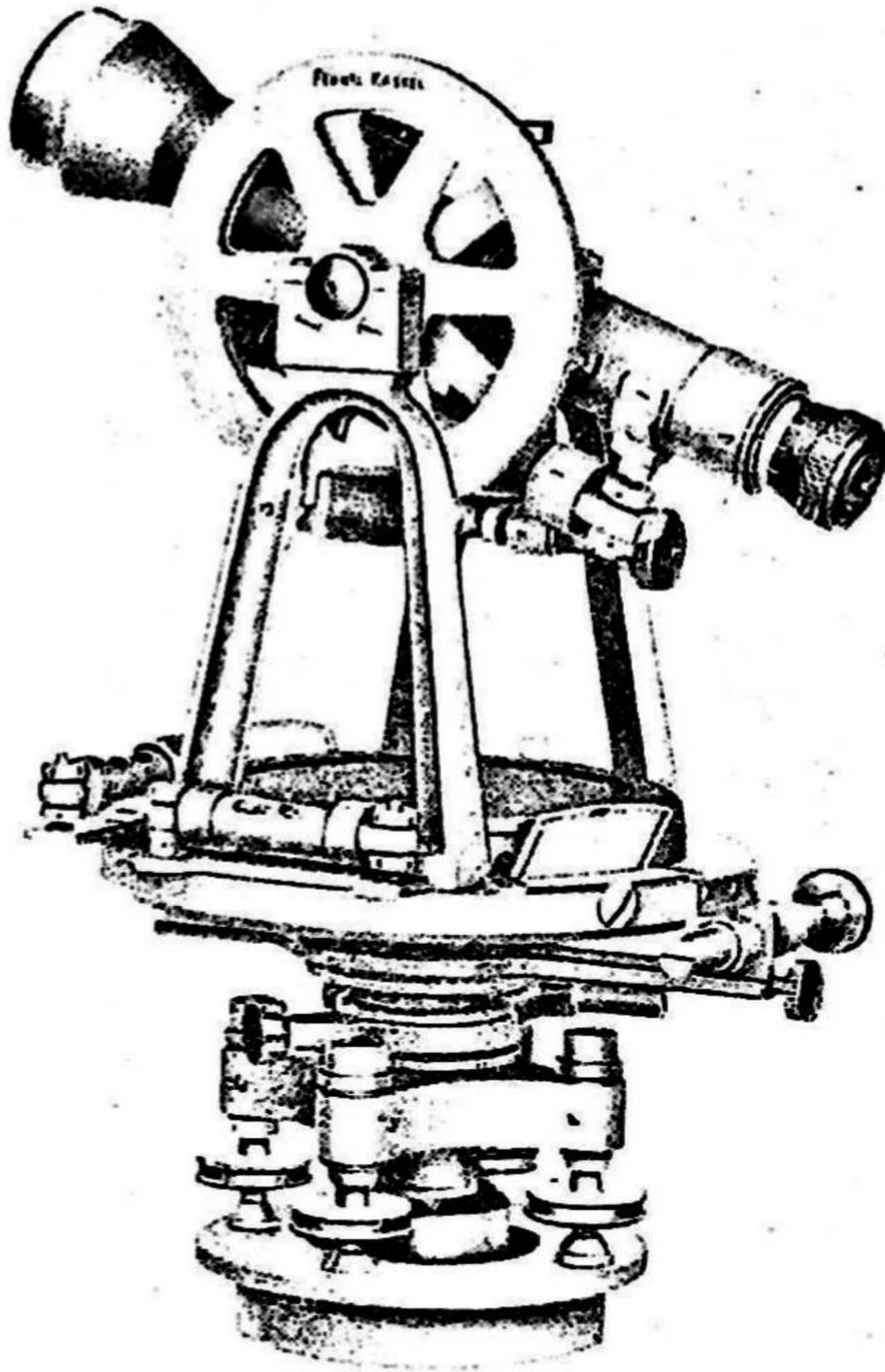
La
Belle
Créole
Votre
Magasin
favori
Parfums
Français



Russo Frères

BIJOUTERIE LUNETTERIE

Au service de la qualité depuis 1895



**CHARLES
FEQUIERE
& CO.**

GOULDS PUMPS

SENECA FALLS N. Y.

MATERIEL

TECHNIQUE

ET INDUSTRIEL

POMPES

POUR TOUS USAGES

IMPORT

RETAIL

EXPORT

**SOCIÉTÉ HAITIENNE D'ARTICLES EN ACAJOU S.A.
SALES AND SHOW ROOM AND FACTORY**

RUE DES MIRACLES

OPPOSITE ROYAL BANK OF CANADA

P. O. BOX 732 PORT-AU-PRINCE HAITI

PARFUMERIE FRANÇAISE

ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE ETC.

